La météo

Aujourd'hui:
partiellement ensoleillé avec averses

Minimum 19° Maximum 28°

Demain: ensoleillé avec quelques nuages

DÉTAILS CAHIER SPORTS

La Presse

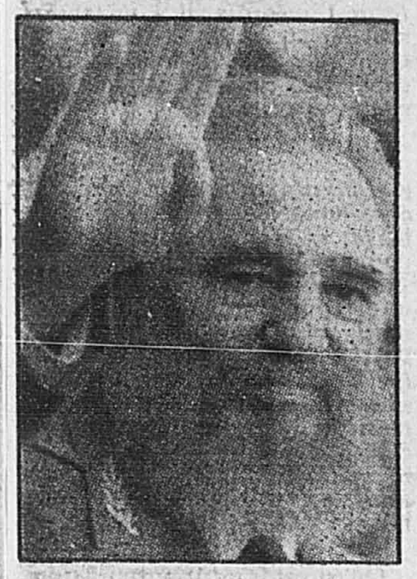
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

JE ME SENS BIEN avec Blondin mazda
6464, HENRI-BOURASSA E. 324-9100
1940HB

MONTRÉAL, JEUDI 12 AOÛT 1993 109e ANNÉE N° 288 54 PAGES, 4 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



B3 AIDE À CUBA

Pour la première fois depuis 1978, Ottawa fournira une aide humanitaire à Cuba, en raison de la difficile situation que vit ce pays.

B1 CP VEND PFCP

Canadien Pacifique largue sur le marché la totalité de son bloc d'actions de Produits Forestiers, une transaction de 697,8 millions.

B14 PQ-ANGLOS

Le PQ définira le statut à accorder à la communauté anglophone dans un Québec souverain, au cours de son prochain congrès national.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... B9 à B11
marchandises B11-B12
emplois B12-B13
automobiles B13, C9
propositions d'affaires B4
Arts et spectacles
informations ..... C6 à C8
ciné-horaire C8
Télé-horaire C6
Bandes dessinées B12
Bridge B13
Décès C10
Économie ..... B1, B4 à B8
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? ... B9
Feuilleton B11
Horoscope B10
Le monde B3
Loteries — résultats: A7
Mots croisés C9
Mot mystère B10
Quoi faire C5
Sortir ..... C1 à C4



Fabrikant condamné à vie

■ Coupable de toutes les accusations ■ «Emmenez-le en bas», dit le juge

YVES BOISVERT

À midi, hier, Valery Isaac Fabrikant est entré en souriant dans la salle 3.01 du Palais de justice de Montréal, pour voir tomber sur lui sept verdicts de culpabilité. Il a ri quand le juge a dit au jury que le pays leur devait beaucoup pour leur dévouement. Et quand on lui a demandé s'il avait quelque chose à déclarer, il a bavé sur tout ce qu'il y avait d'humain autour de lui.

Cela pouvait difficilement finir autrement.

Le jury de six femmes et cinq hommes, choisis il y a cinq mois pour cet impossible procès, avait mis sept heures à régler le cas de l'ancien professeur de génie.

Il a été déclaré coupable de toutes les accusations qui pesaient contre lui: quatre meurtres prémédités, une tentative de meurtre et deux séquestrations. Il a été condamné automatiquement à l'emprisonnement à perpétuité, sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans. Il a du même coup été condamné à des peines de 12 ans pour la tentative de meurtre et sept ans pour les séquestrations.

Le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, qui a présidé depuis le 8 mars le procès le plus pénible de sa carrière, a donné une dernière fois la parole au petit homme qui l'insulte sans relâche depuis cet hiver.

La «cinquième victime»

L'homme de 53 ans, avec cette voix glaçante qui a marqué tous ceux qui l'ont entendue, s'est encore dépeint comme «la cinquième victime» de sa propre tuerie, a fait reporter la responsabilité de ses actes sur l'université Concordia et les journalistes, et a dénoncé les seules personnes qu'il avait épargnées jusqu'à maintenant: les 11 jurés.

«Ce verdict ne tiendra pas, de toute manière», a-t-il dit, avec sa morgue habituelle.

«Ça ne peut pas être des meur-

VOIR FABRIKANT EN A 2


Valery Fabrikant

L'avenir de l'ALÉNA en danger!

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse

OTTAWA

Il subsiste des désaccords importants entre le Canada, les États-Unis et le Mexique aux négociations parallèles à l'Accord de libre-échange nord-américain. Certains évoquent même le report de la date d'entrée en vigueur de l'ALÉNA, fixée au 1er janvier prochain.

«Nous ne sommes pas très loin du point de non-retour. S'il n'y a pas entente bientôt, il faudra reporter la date de mise en oeuvre de l'ALÉNA», dit une source bien informée des négociations devant mener à des ententes parallèles sur l'environnement et les normes de travail.

Avant de ratifier l'ALÉNA, le président américain Bill Clinton doit donner un avis de 90 jours au Congrès, qui peut rejeter ou adopter l'accord sans toutefois pouvoir y apporter d'amendements. Pour que l'ALÉNA soit ratifié à temps pour le 1er janvier 1994, les ententes parallèles doivent être conclues au plus tard au début septembre.

Dans une impasse

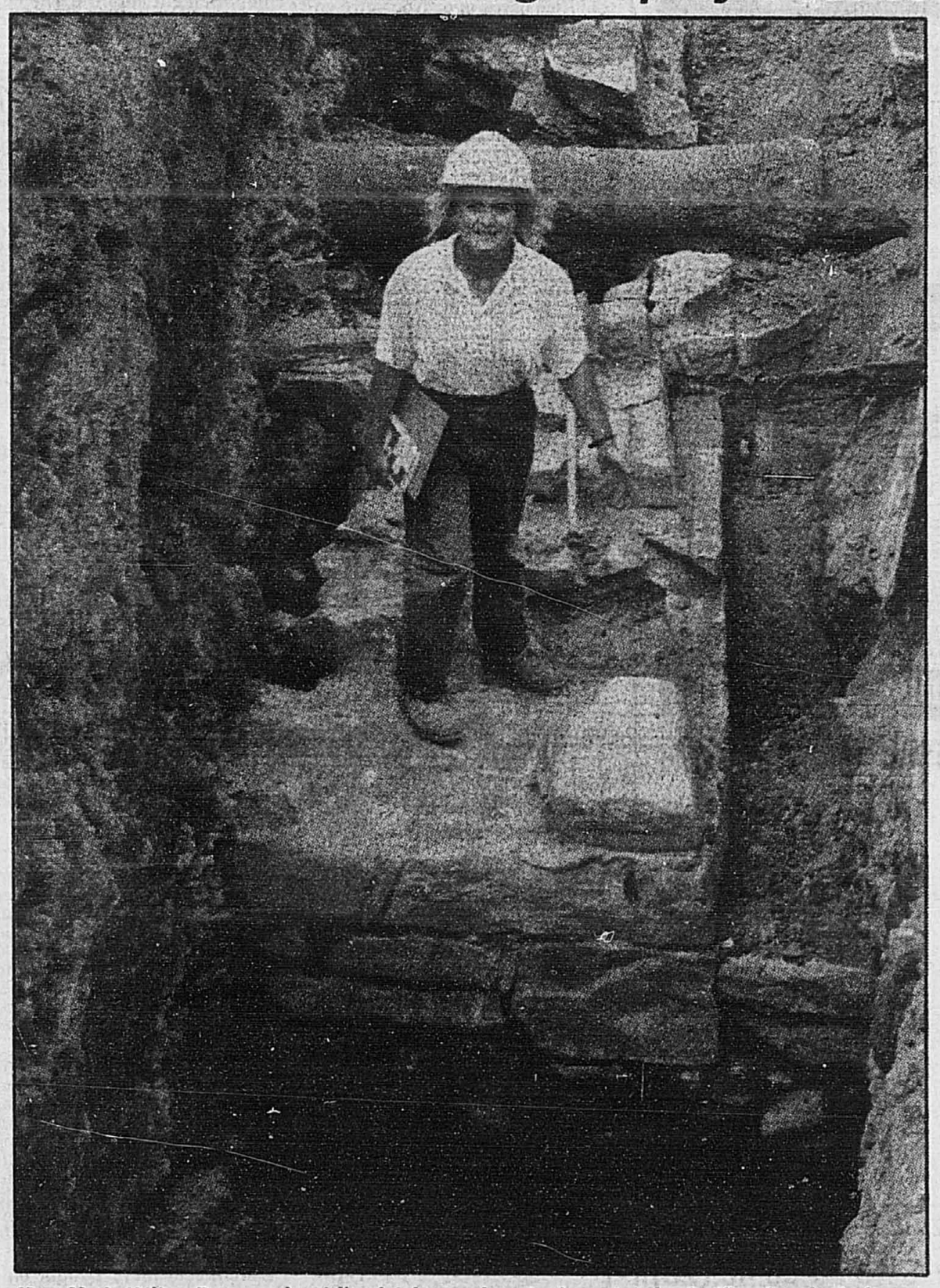
Or, les négociations devant mener aux ententes parallèles demeurent dans une impasse. Malgré certains progrès enregistrés plus tôt cette semaine à Washington lors d'une rencontre des ministres reponsables des trois pays, il subsiste des différends importants entre les parties signataires de l'ALÉNA, indique-t-on de différentes sources.

Le gouvernement américain propose notamment la création de deux sécrétariats tripartites, l'un sur l'environnement et l'autre sur les normes de travail, qui auraient le pouvoir d'imposer des sanctions commerciales contre les industries qui ne respectent pas la réglementation en matière de protection de l'environnement et de conditions de travail.

Pour le gouvernement Clinton, les ententes parallèles doivent «avoir des dents de manière à convaincre le Congrès de ratifier l'ALÉNA et à vaincre le mouvement d'opposition à l'accord. L'opposition craint un déplace-

VOIR ALENA EN A 2

Une découverte dérange le projet Faubourg Québec



Mme Marie-Hélène Provençal, est l'archéologue chargée du projet des fouilles dans le Faubourg Québec. L'équipe de Mme Provençal a découvert les fondements des célèbres fortifications de l'ingénieur Chaussegros de Léry. Elle estime que ces travaux révèlent des restes beaucoup plus considérables que prévu. Ces fortifications, qui n'ont pas servi à des fins militaires, ont été rasées en 1820.
PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

La Ville devra déplacer un îlot

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les fouilles archéologiques, entreprises depuis quelques jours par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec dans le Faubourg Québec, (à la limite est du Vieux-Montréal), révèlent des vestiges fort importants des grandes fortifications du régime français, celles de l'ingénieur Chaussegros de Léry (l'enceinte fortifiée qui entourait le Montréal ancien).

Ces vestiges sont si considérables que les planificateurs municipaux se verront obligés de modifier plus ou moins profondément le design de la première phase du nouveau quartier devant être construit sur ces lieux. Ce fameux projet municipal prévoit la construction de 1800 habitations.

Le chargé de projet des fouilles, Mme Marie-Hélène Provençal, de la Maison Arkéos, — la Ville et Québec ont confié les travaux à cette firme privée — a dit hier que les tranchées ouvertes révèlent des vestiges beaucoup plus importants que prévu.

En effet, les fouilles ont notamment mis au jour la «capitale» sud-est des fortifications, c'est-à-dire cet angle-clef, principal, fait avec la belle maçonnerie du grand ingénieur. À partir de cette «capitale», tout un épais mur s'élance, six pieds sous terre, vers le nord, soit vers la rue Notre-Dame. Ailleurs ce sont quatre tranches superposées de murs de l'ancien régime, dont la première était probablement une poudrière. On perçoit bien les belles pierres taillées propres aux experts français du temps, note Mme Provençal.

Les responsables municipaux du projet de construction

VOIR VILLE EN A 2

Le nickel du Grand-Nord: les Inuit restent prudents

SOPHIE SOMMELET

Dès que le marché le permettra, la société Falconbridge pourrait amorcer son important projet d'exploitation de mine de nickel au Nouveau-Québec, dans la péninsule de l'Ungava, au coût total de 405 millions de dollars.

Depuis trois ans, la société a déjà investi 50 millions pour évaluer le potentiel des réserves de surface et souterraines de nickel de la région. Les responsables du projet «Raglan» — c'est son nom — sont aussi sur le point de présenter une étude de faisabilité au conseil d'administration de la compagnie.

Au mois d'avril, une étude d'impact environnemental, effectuée par une firme d'ingénierie indépendante et dont *La Presse* a obtenu copie, a été envoyée au ministère de l'environnement du Québec pour fin d'analyse.

Si tout se déroule comme prévu, la Commission de la qualité de l'environnement de Kativik, une sorte de BAPE du Grand-Nord issu de la Convention de la Baie-James de 1975, pourrait rencontrer les différentes communautés inuit de la région dès le mois d'octobre afin de discuter des conséquences du projet, et ainsi rendre sa décision finale d'ici la fin de l'année. Conjointement avec le ministère de l'Environnement, la commission étudie actuellement si Raglan répond aux normes gouvernementales.

«Il faut que le projet soit sécuritaire au niveau

VOIR NICKEL EN A 2



Infographie *La Presse*



Demain dans *La Presse*



WEEK-END SPORTIF

Écologie et activité physique

■ Les corvées modernes ont des objectifs écologiques. Demain, par exemple, sur les rives de la rivière des Mille-Iles à Rosemère, Terrebonne, Laval et Boisbriand, des centaines de volontaires nettoyeront les berges, appuyés par le personnel des municipalités, dans une atmosphère de fête. Activité physique et, à la fois, oeuvre d'assainissement noble animée par un fort sentiment d'appartenance à son coin de pays. Dans le cahier Sports également, on vous imforme à propos d'un important match de l'Impact (soccer), du Grand Prix automobile de Trois-Rivières ce week-end et du Championnat nord-américain en Finn (voile) au Royal St. Lawrence Yacht Club de Dorval où le Torontois Richard Clarke, médaillé de bronze des Championnats du monde, devrait s'illustrer.

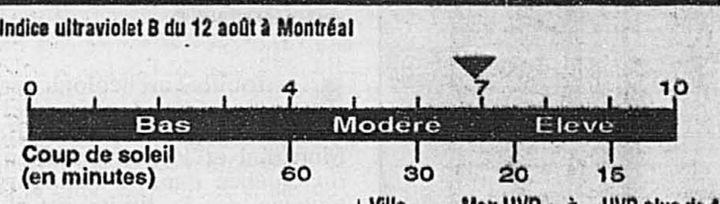
Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Et (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à l'Île Perrot: parrainée par l'Escadron 867, Centre Communautaire, 150, boul. Perrot, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Kirkland: Merck Frosst Canada Inc., 16 711, Route Transcanadienne (réception), de 9 h à 11 h 30 et 13 h à 15 h;
- à Sainte-Adèle: école Saint-Joseph, 491, ch. Sainte-Marguerite, cafétéria, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Tracy: Plaza Tracy, 7000, av. Plaza Tracy, de 14 h 30 à 20 h 30.

Le soleil

Indice ultraviolet B du 12 août à Montréal



Avec un indice ultra-violet B inférieur à 4, le soleil a peu d'effet sur la peau exposée. Avec un indice modéré de 4 à 7, il est recommandé d'utiliser une crème solaire ou de porter un chapeau et des manches longues. Avec un indice élevé de plus de 7, il est possible d'avoir un coup de soleil après un temps relativement court.

Ville	Max UVB	à	UVB plus de 4
Hull /Ottawa	7.0	13h08	10h à 16h
Montréal	7.1	12h59	10h à 16h
Ste-Agathe	7.0	13h00	10h à 16h
Sherbrooke	7.1	12h53	10h à 16h
Drummondville	6.9	12h55	10h à 16h
Québec	6.8	12h50	10h à 16h

Insolite

Des jumelles vraiment identiques

Associated Press

TULSA, Oklahoma

■ Deux soeurs jumelles âgées de 84 ans se ressemblent tellement qu'elles sont allées jusqu'à se faire enlever la vésicule biliaire le même jour.

Emma Hughes et Eva Judkins se sont mariées toutes les deux en 1928, se sont installées toutes les deux à Henryetta en 1970 et ont subi toutes les deux sans problème l'ablation de la vésicule, mardi à l'hôpital St. Francis.

«Elles nous disaient tout le temps qu'elles étaient en tous points identiques. On ne se doutait pas à quel point», a déclaré étonnée la fille de Mme Hughes, Lavada Henderson.

Selon l'un des chirurgiens, le Dr Roger Siemens, il n'est pas rare que de vrais jumeaux aient la même maladie en même temps. Mais dans ce cas précis, alors que l'opération d'Emma Judkins était prévue depuis plusieurs semaines, Eva Hughes a terriblement souffert de sa vésicule au cours du week-end et les médecins ont décidé, lundi, de l'opérer.

«Pourquoi Mme Hughes a-t-elle été malade justement ce week-end? Pourquoi pas il y a cinq ans ou dans deux semaines? s'est interrogé le Dr Siemens.

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49 2 6 15 26 36 40 (28)

E-X-T-R-A 9 2 5 9 9 4

La quotidienne Tirage d'hier — à trois chiffres 918 — à quatre chiffres 7026

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1516.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

32-4

CODE DU JOUR — JEUDI 12 AOÛT 1993

SUITE DE LA UNE

FABRIKANT

Fabrikant condamné à vie

tres prémédités, car on m'avait offert trois ans de salaire pour que je quitte l'université. Si j'avais prémédité les meurtres, j'aurais d'abord pris l'argent», a plaidé Fabrikant, qui a accusé le jury d'avoir «manqué de courage».

Le juge Martin a ensuite répliqué pour la première fois à cet homme «tordu et dérangé», comme il a dit.

Un meurtrier vicieux

Vous vous dépeignez comme un scientifique de niveau international, mais le portrait que ce procès a fait de vous, est celui d'un meurtrier vicieux qui s'est pris pour un géant parce qu'il avait des armes à feu dans les mains, a-t-il dit.

«Vous avez montré un mépris total pour le système de justice et tous ses représentants, vous avez rejeté tout cela, mais du même souffle, vous avez passé votre temps à invoquer la Charte pour protéger vos droits.

«Vous avez invoqué votre droit à la vie et à la sécurité. Mais qu'en est-il du droit à la vie du docteur Michael Hogben? Du docteur Ziogas? Du docteur Saber? Du docteur Douglass? Leur vie a été soufflée parce que, avec votre colère et votre rage, vous en a avez décidé ainsi.»

Le juge a prononcé la sentence d'emprisonnement à vie. Puis, les habitués ont remarqué qu'au lieu de dire «sortez-le», comme il l'a maintes fois crié pour expulser Fabrikant, le juge Martin a plutôt lancé, en pesant ses mots: «emmenez-le en bas», comme s'il l'envoyait en enfer...

«On n'entend parler que de Fabrikant et de ses droits depuis des mois; il est maintenant temps de penser aux victimes», a déclaré l'avocat du ministère public, Me Jean Lecours, qui est occupé par cet unique dossier depuis presque un an.

Il a loué la patience et le courage du jury qui a rendu un verdict «juste et logique». «Les familles des victimes sont soulagées», a-t-il dit également.

Me Lecours a dit supporter entièrement les décisions du juge Martin, dont il a vanté la patience et l'honnêteté.

«Notre système de justice repose sur la bonne foi des participants, et ça prenait un individu comme Fabrikant pour pousser le système à sa limite. Mais il représente une exception et je ne vois pas pourquoi on changerait les règles du jeu à cause d'un individu».

Fabrikant, quoi qu'il en soit de son narcissime et de sa paranoïa, est doué d'une mémoire exceptionnelle, d'une capacité d'apprentissage hors du commun, et d'une endurance à peine croyable. Sa capacité de retenir des détails infimes et d'apprendre certaines règles de droit faisaient de lui un empêcheur de procéder de première force.

Comme il menait lui-même sa défense, sans avocat, le rôle du juge devenait très délicat. Son comportement aurait mérité l'expulsion plusieurs fois, mais alors, qui aurait agi à sa place?

Quant à l'état mental de Fabrikant, Me Lecours a déclaré que la position du ministère public «a toujours été que cette personne est responsable de ses crimes, même s'il a peut-être de graves problèmes de personnalité».

«Les familles des victimes et toute la communauté universitaire de Concordia sont contentes du verdict. Cela vient clore un chapitre, peut-être pourrons-nous retourner à une vie normale à partir de maintenant», a dit Me Bram Freedman, conseiller juridique de l'université Concordia, qui a suivi tout le procès.

Les témoins

Sur les 74 témoins amenés en défense par Fabrikant, plus de 40 venaient de l'université. «Certains ne l'avaient vu qu'une fois dans un corridor, d'autres ne l'avaient même jamais vu. C'était très difficile pour tout le monde de subir ses interrogatoires. Mme (Elizabeth) Horwood s'est tiré dessus par lui, et elle devait subir ses questions, comme: où est-ce que je vous ai atteint? De quoi avais-je l'air?» a rappelé Me Freedman, qui a lui-même été interrogé longuement par l'accusé.

«J'aurais aimé mieux que ce soit plus court, bien entendu, mais c'est ainsi que le système fonctionne; c'est un cas d'espèce.»

Le sergent-détective Normand Hébert, du SPCUM, qui a assisté à presque tout le procès, même s'il a dû se présenter en cour presque chaque semaine depuis un an, à cause des innombrables requêtes de Fabrikant, a néanmoins été affecté à 11 autres dossiers de meurtre depuis un an, par les soirs et les week-ends. La fatigue autant que le soulagement se lisaient sur son visage après le verdict.

Le 24 août 1992, vers 15 h, Valery Fabrikant, professeur chercheur au département de génie mécanique, entrait dans le pavillon Sir Henry F. Hall, du campus Sir George Williams, rue de Maisonneuve Ouest. Il avait trois revolvers chargés à bloc et des boîtes pleines de munitions. Il s'est rendu dans son bureau, au neuvième étage, avec le président de son syndicat, le professeur Michael Hogben, 52 ans. Il l'a abattu à bout portant.

Il a ensuite tué de la même façon les professeurs Phoivos Ziogas, 48 ans, Jaan Saber, 46 ans, et Matthew Douglass, 66 ans. Au passage, il a tiré à plusieurs reprises sur la secrétaire Elizabeth Horwood, 66 ans, sans réussir à la tuer. Il s'est ensuite enfermé dans un local avec l'agent de sécurité Daniel Martin, 23 ans, et George Abdou, 38 ans, qui ont réussi à le désarmer dans un moment d'inattention.

Depuis le début, Fabrikant s'est présenté comme la victime d'une persécution du milieu universitaire de Concordia. Il a prétendu, sans jamais réussir à démontrer quoi que ce soit, que d'autres chercheurs volaient ses idées et ses travaux.

Mais, comme l'a remarqué le juge Martin, les témoins que l'accusé lui-même a fait venir à la barre ont plutôt tracé le portrait d'un homme obsédé par l'idée de sa grandeur, qui prétend avoir une réputation internationale, mais qu'aucune université ne veut embaucher. Fabrikant a été dépeint comme un chercheur qui s'intéressait surtout à des problèmes marginaux et qui entrait en conflit à peu près systématiquement avec toute personne qui avait une relation d'autorité avec lui.

Qu'en est-il de l'appropriation de ses idées? Au pire, si on croit Fabrikant, certains professeurs émérites l'auraient forcé à ajouter leur nom à ses publications. A l'évidence, malgré l'immense patience du juge, ce procès pour meurtre n'a pas fait avancer d'un centimètre la «cause» de Fabrikant.

Le procès est fini, mais Fabrikant, lui, continue. Il a un droit d'appel automatique en Cour d'appel du Québec, qu'il exercera de toute évidence. Il occupera quelques juges encore pour les années qui viennent. □

ALENA

L'avenir de l'ALÉNA en danger!

ment des industries au sud du Rio Grande pour profiter de l'application peu sévère des normes environnementales et du faible pouvoir des syndicats.

Le gouvernement canadien refuse cependant de donner aux secrétariats le pouvoir d'imposer des sanctions commerciales. Il estime qu'une telle mesure permettrait davantage aux industries américaines de protéger des parts de marché qu'aux pays signataires de protéger l'environnement et les droits des travailleurs. Le Mexique partage ce point de vue.

«On ne peut défaire d'une main ce que l'on tente de construire de l'autre. L'ALÉNA vise à éliminer les entraves au commerce et non à multiplier les instruments de protection contre la concurrence étrangère», commente une source proche du dossier.

Le Canada a proposé un compromis, soit de doter les secrétariats du pouvoir d'imposer non pas des sanctions commerciales, mais plutôt des amendes contre les gouvernements qui n'appliquent pas la réglementation en matière d'environnement et de conditions de travail. Il s'agit d'une des options à l'étude par les trois pays.

Autre différend: les États-Unis propose que les industries puissent directement porter plainte aux secrétariats contre les pratiques des industries concurrentes. Le Canada s'oppose aussi à cette proposition, craignant le harcèlement des industries américaines dont le réflexe protectionniste pour protéger des parts de marché est bien aiguisé.

Compte tenu du contexte politique au Canada et aux États-Unis, il est permis de se demander si les deux gouvernements ne se satisferaient pas du report de l'entrée en vigueur de l'ALÉNA. Aux États-Unis, un groupe de 110 congressistes ont écrit au président Clinton pour lui demander de mettre l'accord en suspens le temps de traiter de la réforme du système de santé.

Au Canada, le gouvernement Campbell ne tient pas à ce que le libre-échange devienne un thème important de la campagne électorale qui sera déclenchée d'ici quelques semaines. L'opinion publique n'est pas favorable à l'ALÉNA et le libre-échange n'est pas un thème qui cadre au message de renouveau et de changement de la première ministre.

L'entourage de Mme Campbell indique toutefois que s'il y a accord sur les ententes parallèles à l'ALÉNA, le gouvernement conservateur est prêt à en défendre l'entrée en vigueur. «Nous avons un entente avec le Québec sur la main-d'oeuvre et des ententes similaires avec d'autres provinces sont en voie d'être conclues. Nous serons prêts», dit-on.

Aucune date n'a été fixée pour la reprise des pourparlers entre les ministres responsables du commerce extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique. La rumeur voulait que les négociations reprennent aujourd'hui à Ottawa, mais rien n'a été confirmé tard hier soir. Pour le moment, les fonctionnaires des trois gouvernements tentent de concilier certaines positions encore très opposées. □

VILLE

La Ville devra déplacer un îlot

sont MM. Pierre Desjardins et Pierre-Luc Dumas, respectivement directeur et adjoint à la planification du projet Faubourg Québec, une succursale de la Société d'habitation et de développement urbain de la Ville. Ils ont reconnu hier l'importance des découvertes. Ils ont dit que la configuration du premier îlot, dont la construction doit commencer à l'automne (sous la responsabilité des constructeurs Gazaille) sera «légèrement» modifiée.

Selon toutes probabilités, l'immeuble qui doit être construit sur le front du fleuve, dans la partie ouest du premier îlot, — le quadrilatère qui jouxte le Vieux-Montréal — sera «probablement» déplacé un peu vers le nord pour ne pas qu'il s'assoie sur la «capitale» des fortifications.

Pourquoi ces fouilles n'ont-elles pas été réalisées l'année dernière, avant que la planification ne soit à ce point engagée? Les responsables de la SHDU reconnaissent que c'est là une bonne question; ils répondent que c'est parce que les responsables de l'entente intervenue entre Québec et la Ville (sur la culture) n'ont pas voulu débloquer les fonds.

La SHDU, en tout cas, ne paraît pas vouloir redessiner le planning général de ce premier îlot, ni entreprendre la construction sur un autre îlot pour avoir le temps d'étudier le premier: elle modifiera, tout au plus, la partie est du premier îlot; la construction de l'aile ouest de ce même îlot commencerait donc comme prévu dès le mois d'octobre.

L'architecte Marc Drouin étudie tout ce projet depuis belle lurette. Il a dit hier à *La Presse* que la planification de tout ce projet est fautive, car dans sa partie sud, les planificateurs ont prévu l'aménagement d'une plate-forme — la base des immeubles — qui se trouvera à une quinzaine de pieds par dessus les terrains actuels.

Cette base, faite pour enjamber les rails des berges, dit-il, ne respecte pas la configuration de la colline qui se trouvait là à l'origine. Le terrain du Faubourg Québec, pour respecter l'essence même de Montréal, devrait selon lui se diriger vers le fleuve selon sa pente naturelle d'origine. Mais surtout, la planification du premier îlot devrait prendre en compte le parc du Roi; celui-là se trouvait juste à la sortie de la porte de Québec. (Cette porte principale de Montréal se trouvait dans le premier îlot, elle aussi, (devant l'école du cirque); ses vestiges sont maintenant disparus).

M. Drouin, qui s'est fréquemment exprimé sur le sujet, estime que les planificateurs auraient dû créer, dans l'îlot principal, des immeubles qui rappellent la configuration des fortifications et ouvrir un nouveau petit parc public «du Roi»; celui-là aurait aéré, animé le quartier.

Les planificateurs du Vieux-Montréal, lance M. Drouin, ont rendu hommage aux commerçants du régime anglais avec l'immeuble du Musée de la Pointe-à-Callière; «pourquoi ne rendent-ils pas le même hommage aux fondateurs de Montréal dans le Faubourg Québec?»

La SHDU n'a pas prévu de rappel historique dans le nouveau quartier. Elle «pourrait» évoquer la présence des murs d'origine dans «l'espace» libre (un parc?) qui se trouve entre les nouveaux immeubles prévus et l'école de cirque.

Le programme d'archéologie actuel coûte 150 000$. Il prévoit que les fouilles dureront quatre ou cinq semaines. Marie-Hélène Provençal a indiqué que le périmètre des fouilles pourrait bien être étendu puisque certains autres murs pourraient être déterrés et répertoriés. Il n'a pas été possible de communiquer, hier, avec l'archéologue du ministère de la Culture, Mme Anne-Marie Balac, pour avoir ses commentaires. □

NICKEL

Le nickel du Grand-Nord: les Inuit restent prudents

environnemental et social pour les communautés concernées», explique Peter Jacobs, président de la Commision de Kativik.

Le projet est une première pour le Québec qui n'a encore jamais fait l'exploitation du nickel à une telle échelle. La mine produirait à elle seule 10 p. cent de la production mondiale de nickel, soit 20 000 tonnes par année, selon le directeur du projet à Falconbridge, Tom Pugsley. La mine de nickel de Sudbury en Ontario, aussi propriété de Falconbridge, produit déjà 40 000 tonnes de nickel annuellement.

Cela fait déjà plus de trente ans que Falconbridge évalue le potentiel exploitable du nickel dans cette région appelée le Nunavik, peuplée d'Inuit, et dont la température moyenne se situe aux alentours de moins 10 degrés.

Selon les prévisions de Falconbridge, les retombées économiques de Raglan pourraient dépasser le milliard de dollars pour le Québec. Le projet suscite d'ailleurs beaucoup d'espoir dans les communautés inuit qui y voient une façon intéressante de se développer économiquement.

Au total, quelque 400 emplois en moyenne pourraient être créés, de la période de développement à la phase d'exploitation, tant dans la région de l'Ungava que dans la partie méridionale de la province. La durée de vie du projet est estimée à 23 ans et il faudrait trois ans pour démarrer l'exploitation de la mine une fois reçue l'approbation des parties concernées.

En fait, le plus gros hic à l'avancement rapide de Raglan, c'est l'état dépressionnaire actuel du marché du nickel. Le prix de la livre du métal se situe aux alentours de 2,20$, alors qu'elle se vendait 6$ en 1989, avance Edwin Chee, analyste financier chez Nesbitt Thomson. Cette chute du cours du nickel est principalement due à la lenteur de la reprise économique au Canada et aux États-Unis, aux stocks énormes de nickel existants et à l'importante exportation du métal en provenance des pays de l'Est, explique-t-il. La reprise n'est pas non plus prévue avant un bon cinq ans.

D'autre part, bien que le projet soit porteur d'espoir au niveau économique, il n'est pas sans soulever quelques points d'interrogation quant à son impact environnemental.

«Nous allons porter une attention très spéciale à la question des effluents miniers et des moyens prévus par Falconbridge pour les entreposer», rappelle Peter Jacobs de la Commission Kativik.

L'étude d'impact environnemental fait état de plusieurs sources de pollution de la qualité l'air, de l'eau, et indirectement de la faune environnante. La principale proviendrait des différents effluents miniers potentiellement générateurs d'acides. L'étude précise toutefois qu'un suivi régulier ainsi que des procédés de traitement sont prévus afin de rendre les rejets de résidus conformes aux concentrations maximales permises pas la réglementation.

Les Inuit aussi sont prudents devant les conséquences environnementales et sociales du projet. Noah Koperqualuk, par exemple, de la Qarqalik Landholding Corporation, ne veut pas d'une autre mine Asbestos, aujourd'hui devenue fantôme, qui a laissé une cicatrice sur le territoire inuit. «Ils ont tout laissé à l'abandon, et on ne voudrait pas que ça se reproduise.»

Pour beaucoup, le projet Raglan pourrait d'ailleurs servir de levier au gouvernement du Québec pour réaliser enfin une politique globale de développement économique et touristique du Grand-Nord. □

... VOIR PAGE C 12

La Presse

Le suicidé du mont Royal : un ex-membre du FLQ



Jean Castonguay, en 1978, alors qu'il témoignait devant la Commission MacDonald.

ÉRIC TROTTIER

■ Jean Castonguay, cet homme de 52 ans qui s'est immolé par le feu sur le mont Royal, mardi à minuit, fut un membre «actif» du Front de libération du Québec (FLQ), au cours des années 60.

Le cadavre de Castonguay a été retrouvé calciné près de la croix du mont Royal, peu après minuit. Il avait pris soin d'envoyer une lettre à *La Presse* et à ses meilleurs amis pour expliquer son geste. «On est allé prendre une bière la semaine dernière. Il m'avait dit: *Je vais bientôt avoir 53 ans. Je commence à trouver la vie pénible. Je m'en vais, je pars, je me suicide*. Je n'ai pas pris ça au sérieux; il avait l'air tellement serein. Avoir su, je ne l'aurais pas laissé aller», a raconté hier Raymond Villeneuve, un autre ex-membre du FLQ.

Jean Castonguay, comme on peut le constater, a cultivé le sens du spectaculaire toute sa vie. Le 4 mai 1964, il a été arrêté dans un chalet de Saint-Damase, près de Saint-Hyacinthe, en possession d'une cargaison de dynamite volée quelques semaines plus tôt à Montréal. À l'époque, le FLQ a commis plusieurs attentats à la bombe dont certains ont été mortels.

Castonguay a donc été condamné à quatre années de prison. Il en est sorti en 1967, après avoir refusé toute libération conditionnelle, pour des raisons politiques. «C'était un idéaliste, un homme intègre; il faisait partie de la petite minorité de gens qui refusent de se prosterner», poursuit Villeneuve, qui milite aujourd'hui au sein du Bloc québécois et du Parti québécois.

À sa sortie de prison, Castonguay a tenté de réorganiser le FLQ et d'amasser des fonds pour la défense des prisonniers politiques au Québec.

Mais à la suite de dissensions au FLQ, il a abandonné la lutte et a quitté le Québec pour le Mexique, en 1969. «J'ai décidé de tout laisser tomber pour choisir l'amour plutôt que la haine», devait-il raconter plus tard.

À son retour au Québec, il se marie à une jeune musicienne et se trouve un emploi. Il n'a plus de liens avec le FLQ, mais il est quand même arrêté, en 1970, durant la crise d'octobre, et gardé derrière les barreaux pendant deux semaines sans qu'aucune accusation ne soit portée contre lui.

En 1973, il se fait enlever par des agents de la GRC, un soir, en revenant de son travail. On l'emmène dans un motel de la rue Sherbrooke et on lui offre une «valise pleine d'argent», pour devenir agent double. «On ne m'achètera jamais», répondit-il à ses interlocuteurs.

Il aura l'occasion de dévoiler son histoire cinq années plus tard, lors des audiences de la Commission MacDonald sur les activités illégales de la GRC au Québec, mais il en gardera beaucoup d'amertume parce qu'aucun policier n'a jamais été accusé en rapport avec cette affaire.

Son témoignage avait cependant défrayé la manchette, notamment parce qu'il avait demandé aux commissaires d'observer une minute de silence pour les «prisonniers politiques» détenus dans les prisons fédérales du Québec!

Par la suite, on n'a plus beaucoup entendu parler de lui. L'homme est devenu artiste-peintre et s'est exilé à Paris, au milieu des années 1980. Il devait d'ailleurs se marier avec une riche héritière, ces dernières semaines, mais il s'est plutôt enfui au Québec. «Il se sentait coincé; il avait toujours dit qu'il ne serait pas capable de faire passer une femme avant la cause», dit Raymond Villeneuve.

Il y a une semaine, Castonguay a donc contacté ses meilleurs amis québécois et certains «camarades» de l'époque du FLQ. Il leur a confié qu'il en avait marre, que les choses n'allaient pas assez vite à son goût au Québec. Et il leur a dit, à tous: «Vous allez avoir de mes nouvelles la semaine prochaine», en leur remettant des tableaux qu'il avait réalisés, des cadeaux et d'autres objets personnels.

On connaît la suite. Mardi vers minuit, il a grimpé sur le mont Royal, a monté une tente. Il a dispersé ses papiers et des copies de la lettre qu'il avait envoyée à *La Presse*. Puis, il s'est aspergé d'essence, est entré dans la tente et a allumé une allumette.

Jean Castonguay s'était fait un spécialiste des faux documents et des faux passeports. Les policiers sont d'ailleurs restés hébétés lorsqu'ils ont trouvé près de sa dépouille plusieurs papiers portant des identités différentes. Raymond Villeneuve croit que c'était voulu. «Il a sûrement fait ça pour emmerder les flics!»

Le Dr Krause est radié provisoirement

RICHARD HÉTU

■ Le comité de discipline de la Corporation professionnelle des médecins du Québec a décidé hier de radier de façon provisoire le Dr Leslie Ronald Krause, ce médecin séropositif accusé d'avoir eu des relations sexuelles orales et anales non protégées avec deux patients.

La décision du comité de discipline fait suite à une requête en ce sens formulée le 5 août par le syndic de la Corporation des médecins, chargé de veiller au respect de la déontologie médicale. Le syndic tentera d'obtenir la radiation définitive du Dr Krause en présentant sa preuve lors d'une audience devant le comité de discipline. La date de l'audience n'a pas encore été fixée.

Le syndic de la Corporation des médecins a obtenu la radiation provisoire du Dr Krause en invoquant un article du Code des professions qui permet l'utilisation de cette mesure peu utilisée «lorsque les faits qui sont reprochés à l'intimé sont de telle nature que leur continuation ou leur répétition risquerait de compromettre gravement la protection du public.»

Le Dr Krause, 35 ans, a démissionné de la Corporation des médecins en juin et a quitté les deux cliniques où il pratiquait, L'Actuel et le Centre de la santé Guy-Favreau.

Le syndic de la Corporation accuse le Dr Krause d'avoir commis des actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession médicale en ayant, le 5 mars, des relations sexuelles orales et anales non protégées avec un patient qui venait le consulter pour savoir s'il était séropositif. Le Dr Krause était porteur du virus du sida à l'époque, bien que la plainte du syndic ne précise pas s'il en était conscient.

Le syndic accuse également le Dr Krause d'avoir eu des relations sexuelles orales et anales, dont certaines étaient non protégées, avec un patient alors qu'il hébergeait celui-ci chez lui tout en agissant comme son médecin traitant.

En plus des accusations dont il doit se défendre devant le comité de discipline de la Corporation des médecins, le Dr Krause a également été accusé, le 17 février dernier, en chambre criminelle de la Cour du Québec, d'avoir sodomisé un adolescent et d'avoir commis des attouchements sexuels sur lui. Selon le ministère public, ces actes se sont produits entre le 1er octobre 1992 et le 24 janvier 1993, à Pierrefonds.

Le Dr Krause, qui aurait récemment quitté le Québec, doit subir son enquête préliminaire dans ce dossier le 26 août.

À St-Hyacinthe, le percheron est roi

ÉRIC DESROSIERS

■ Des producteurs-éleveurs de tous les coins du monde, des nostalgiques et des curieux se sont donnés rendez-vous à la 4e édition du Congrès mondial du percheron, qui se tient jusqu'à dimanche sur le terrain de l'Exposition de Saint-Hyacinthe.

Ils viennent de France, de Belgique, du Mexique, de partout aux États-Unis et au Canada pour voir des chevaux de 42 propriétaires-exposants du Québec, d'Ontario, des Maritimes mais aussi des États-Unis.

Ils sont 210 chevaux de près d'une tonne, tous de race pure, à se balader attelés à deux, à trois, à quatre et même à six, avec de petites bouclettes de rubans de soie dans la crinière. Personne n'oserait rire de ces bêtes immenses qui font la fierté de leur propriétaire.

On les brosse, les douche, leur vernit même les ongles (les sabots sont peints en noir pour faire meilleure impression sur les juges). Ces grands et forts animaux de trait, originaires de la Perche française voilà des siècles, se laissent faire sans trop hennir ou ruer.

Après s'être taillés une place enviable dans l'histoire, en tirant les diligences américaines par exemple, ces bêtes de somme ont été mis à la retraite par le moteur à explosion et sont désormais vedettes de spectacles ou attraits pour les enfants à la cabane à sucre.

Selon le président du Congrès mondial du Percheron, Guy Julien, on compte de 2000 à 3000 percherons de race pure au Québec.

Leur viande fait le bonheur des Européens et des Japonais. De plus, les courses de percherons lestés sont aussi très populaires au pays du Soleil levant. En Amérique latine, ils sont parfois utilisés pour des petits travaux agricoles, alors que, dans l'Ouest canadien, les nombreux élevages servent à la production de la péniciline.

Hier, à Saint-Hyacinthe, une petite foule regardait les beaux attelages faire des ronds et des huit sur les airs d'un orgue fatigué.

Ralph Smith, propriétaire-éleveur, est venu de la Nouvelle-Écosse en spectateur intéressé. «Le prix d'un percheron de race pure va de 6000 à 20 000 dollars. Aussi est-ce important de se garder bien au courant des plus beaux élevages.»

Des bêtes devaient également venir d'Europe, mais leurs propriétaires ont finalement reculé devant les conditions de quarantaine qui leur étaient imposés.

Plusieurs poussaient des soupirs nostalgiques lorsqu'ils expliquaient ce qui les avaient amenés cet après-midi-là dans le petit aréna.

Vincent Crosto, âgé de 77 ans, et sa femme Yvonne, de cinq ans sa cadette, avaient l'oeil attentif et brillant. «On aime beaucoup aller dans les expositions agricoles, dit M. Crosto, lorsque j'étais jeune, je travaillais avec ce genre de cheval sur une ferme. Et puis on trouve ça beau de voir trotter ces chevaux, ajoute Yvonne.»

Le président de l'événement, Guy Julien, dit que c'est samedi et dimanche que se dérouleront les compétitions les plus spectaculaires, c'est-à-dire les épreuves de tire de charges et le concours d'attelage à six chevaux.



PHOTO STÉPHANE CARON, *La Presse*

On les nettoie, on les bichonne, on leur sert le picotin à volonté. On les farde comme des stars en leur peignant les sabots et en tressant leur crinière dans laquelle on place judicieusement des boucles de couleur. Les percherons sont des symboles de puissance animale qui font la fierté de leurs propriétaires.

Des frais de 50 cents pour obtenir un numéro interurbain

Presse Canadienne

OTTAWA

■ La plupart des abonnés du téléphone du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique devront bientôt payer des frais de 50 cents chaque fois qu'ils utilisent les services du téléphoniste pour obtenir un numéro interurbain.

Les personnes âgées et celles qui ont un handicap seront exemptées des nouveaux frais, tout comme les appels provenant des hôpitaux et les numéros gratuits commençant par 1-800.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a décidé hier que Bell Canada, AGT et B.C. Tel avaient le droit de recouvrer une plus grande partie de leurs coûts découlant du service de l'assistance-annuaire.

Les trois sociétés font déjà payer les demandes d'assistance-annuaire pour les numéros locaux inscrits au bottin téléphonique. Mais elles n'exigeaient pas de frais pour les numéros interurbains au Canada.

On ignore pour l'instant le montant des revenus additionnels que pourront réaliser les compagnies à la suite de cette décision.

En juin, le CRTC a autorisé la société Maritime Tel and Tel à imposer des frais de 95 cents pour chaque demande d'un numéro interurbain.

Un porte-parole du conseil avait alors indiqué que l'agence était d'avis que les gens qui utilisent de tels services devaient payer pour les obtenir.

L'EXPRESS DU MATIN

CHAUFFEUR DE TAXI ATTAQUÉ

■ Le chauffeur de la voiture 135 de la compagnie Air Taxi a été blessé superficiellement à l'abdomen hier vers 22 h, par un «client» qui lui a tiré dessus avant de s'enfuir avec son argent et ses cartes de crédit. Cette tentative de meurtre s'est produite au coin des rues Van Horne et Darlington, dans le quartier Côte-des-Neiges. C'est un chauffeur de taxi de la compagnie Champlain, témoin du hold-up, qui a prévenu les policiers. Le suspect serait de race noire et âgé d'une trentaine d'années. La victime a été conduite à l'Hôpital général de Montréal.

NOUVEL AVERTISSEMENT

■ Nicodemo «Nick» Cotroni a encore été hier soir visé par un attentat à la bombe. Il y a exactement une semaine, une première bombe a explosé, détruisant sa voiture et abîmant son commerce Expotronique Vidéo, qui se spécialiserait dans les machines à poker illégales. Cette première bombe avait été perçue comme un avertissement servi au fils de Frank Cotroni, présumément gros bonnet de la pègre italienne. L'hypothèse semble se confirmer avec cette seconde déflagration, encore plus puissante, survenue vers 21 h 30. L'importante charge explosive déposée devant le garage du commerce, situé au 8085, rue Champ-d'Eau à Saint-Léonard, a cette fois lourdement endommagé l'immeuble. La police a interrogé un homme qui se trouvait sur les lieux au même moment, apparemment occupé à faire de la comptabilité. Il s'en est tiré indemne.

ÉVADÉ CAPTURÉ

■ Un détenu du pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines, qui s'était évadé lundi, a été repris dès hier midi au 74, rue du Collège à Labelle, dans l'Outaouais, par les policiers de la Sûreté du Québec. Mario Labonté, 27 ans, qui n'a pas résisté à son arrestation, avait notamment été condamné pour des vols et des fraudes. Il devra cette fois comparaître pour répondre à une accusation d'évasion.

VOL MOUVEMENTÉ À LAVAL

■ Un vol à l'étalage s'est transformé en bagarre, en poursuite et en fusillade, hier, à Laval. Un homme qui semblait faire tranquillement ses emplettes au Super Carnaval situé au 4400, boulevard de la Concorde, à Saint-Vincent-de-Paul, a tout à coup été repéré par deux gardes de sécurité. L'individu enfournait le contenu de son panier — uniquement des pièces de viande de choix — dans deux sacs, pour donner l'impression que la nourriture avait déjà été payée. Comme l'homme cherchait à s'enfuir avec son butin valant environ 160 $, les deux gardes se sont lancés à ses trousses. Les trois hommes ont commencé à se bagarrer à l'extérieur du commerce, mais le présumé voleur a quand même réussi à prendre la fuite sur le boulevard Lévesque sud, et a dévalé la côte qui mène sous le pont Pie IX. Les deux persistants gardiens ont alors décidé de se séparer pour tenter de retrouver leur suspect, qui est tout à coup réapparu pour faire feu en direction de l'un d'eux, le manquant de peu. Des recherches avec un maître chien n'ont pas permis de retrouver l'homme armé.

OÙ, ÇA, LES ÉTOILES FILANTES?

■ Des milliers d'étoiles filantes ont brillé dans le ciel, hier soir, mais les nuages bouchant le ciel au-dessus de l'est du Canada et le nord-est des États-Unis ont privé les amateurs de ce qui devait être le meilleur spectacle des Perséides depuis plusieurs années. La pluie des Perséides apparaît chaque année à la mi-août au moment où la Terre passe à travers la queue de la comète de Swift-Tuttle, produisant normalement environ 60 étoiles filantes par heure. Cette année par contre, parce que la comète, dont l'orbite dure 130 ans, passait plus près de la Terre qu'au cours des deux millénaires précédents, les astronomes avaient prédit entre 400 et des milliers de météores par heure.

BOULEVARD REBAPTISÉ

■ Pour rendre hommage à son ancien maire Marcel Laurin, décédé mercredi dernier, Ville Saint-Laurent rebaptise le boulevard Laurentien. Lors de la séance générale de mardi soir, le successeur de M. Laurin, Bernard Paquet, a fait cette proposition, adoptée à l'unanimité.

Branchez-vous sur de grosses économies. Apple
6 MOIS
SANS INTÉRÊT NI PAIEMENT*
(MÊME SUR LES TAXES)
* DÉPOT DE 20% DE LA FACTURE TOTALE REQUIS SUR ARTICLES SÉLECTIONNÉS APPLE
SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. DÉTAILS EN MAGASIN.
Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer, Inc. Macintosh LCII et StyleWriter II sont marques de commerce de Apple Computer, Inc.
Macintosh LCII avec imprimante StyleWriterII
• 4 Mo de mémoire
Disque dur 80 Mo
SuperDrive^mc 1,4 Mo
• Souris & microphone
• Moniteur couleur RGB 14" Performa^mc
INCLUS Claris Work AT Ease & Clip Art
Clavier en sus
1669$
SYMANTEC SAM ANTI-VIRUS
RABAIS DE 50$
(Version Française)
44.99 Rég.: 99.99
AVENTURE ELECTRONIQUE
Le Futur c'est Aventure
DES PRIX FOUS AU MOIS D'AOÛT!!!
MONTREAL OUEST Boul. Brunswick à Fairview 630-6815
MONTREAL CENTRE Centre Décor Decarie 733-6900
ST-LEONARD 4550 Metropolitain est 722-4550
RIVE-NORD Centre Décor 440 686-3956
RIVE-SUD 8100 boul. Tascherau 923-8100
TROIS-RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières-Ouest 691-4520
JOLIETTE Les Galeries Joliette 752-1255
SOREL Les Promenades de Sorel 746-4736
LIVRAISON GRATUITE MÊME LE DIMANCHE! Détails en magasin

POLO RALPH LAUREN
SOLDE À
NOTRE MAGASIN TEMPORAIRE
TOUTES NOS SUCCURSALES NOUS ONT FAIT PARVENIR
LEUR STOCK D'AUTOMNE 1992 QUE NOUS VOUS OFFRONS
À 50 % DE RABAIS.
RÉDUCTIONS ADDITIONNELLES DE 50 À 60 %
SUR NOTRE MARCHANDISE DE PRINTEMPS.
NOUS ÉCOULONS NOS MEUBLES.
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 75 %.
*TOUTES VENTES FINALES
POLO RALPH LAUREN
1004, RUE STE-CATHERINE OUEST (514) 395-4673
Un nouveau magasin ouvrira cet automne au Ritz Carlton
(Sherbrooke et de la Montagne)
1970881 - 708-2

Rebuts Solides Canadiens: la meilleure soumission pour le recyclage des déchets

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal a fait savoir que le plus bas soumissionnaire, lors de l'ouverture, hier, des appels d'offre concernant les contrats de recyclage (la cueillette des boîtes bleues) pour neuf des 26 municipalités membres (à l'exception de Montréal) est la compagnie Rebuts Solides Canadiens.

Les porte-parole ont expliqué que ce contrat a pour objet de réaliser la collecte sélective des déchets, leur tri et leur mise en marché pour les municipalités de Côte-St-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Hampstead, Outremont, Pierrefonds, Saint-Laurent, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Westmount.

Cette offre de Rebuts Solides Canadiens est de 1 750 000$ pour une période de 36 mois. Ils ont indiqué que cette offre sera vraisemblablement retenue. Les autres soumissionnaires étaient WME Recyclage-Québec et Transvik. La compagnie Rebuts Solides Canadiens dispose des résidus au Centre de traitement de la ville de Montréal (l'ancienne carrière Miron).

La Régie a rappelé que, malgré les récents avis du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, relativement à son projet d'incinérateur, elle «a néanmoins la responsabilité d'accroître le niveau des autres activités, en particulier celles concernant le réduction et le recyclage» et s'en acquitter.

Par ailleurs le conseiller municipal de Saint-Laurent, M. Alan DeSousa, a fait savoir à *La Presse* que la ville de Saint-Laurent a récemment fait adopter à l'unanimité une résolution réclamant de la Régie qu'elle «suspende» son projet de construction d'un incinérateur.

Le conseiller a dit qu'il s'agit là de la «première fissure» dans le système projeté.

La résolution, rappelle que le BAPE a déposé un rapport défavorable et que le ministère de l'Environnement «soulève la possibilité de tenir des audiences à l'échelle du Québec «génériques» sur toute cette question de la disposition des déchets. Entretemps, dit-elle, la Régie «ne doit plus engager de fonds à cet effet»; Saint-Laurent, aussi, demande au gouvernement du Québec de «faire en sorte» que la ville de Montréal soit partie prenante du nouveau plan qui sera élaboré.

La date de la réunion de la Régie, groupant les maires des 26 municipalités membres, n'a pas encore été fixée.

Québec va privatiser la gestion des parcs mais sans en changer le statut

LOUISE LEDUC

■ Si le gouvernement du Québec entend privatiser une partie de la gestion de ses parcs et réserves, il promet de ne rien changer au statut ou aux limites de ces territoires.

Le sous-ministre adjoint, M. Georges Arsenault, ne cache pas que le ministère du Loisir, de la Chasse et Pêche soit en pleine période de «réajustement». On étudie la possibilité de privatiser plusieurs activités secondaires qui ne nuiraient pas à l'intégralité du territoire.

M. Arseneault rappelle que la Société des établissements de plein air du Québec, un organisme para-gouvernemental, gère déjà plusieurs activités dont la chasse contrôlée de l'orignal dans la réserve faunique des Laurentides. Ailleurs, la gestion de certaines activités a été confiée aux Hurons ou à des Chambres de Commerce.

«C'est un peu comme si la chaîne Hilton confiait la gestion d'un casse-croûte à un sous-traitant. Elle demeurerait quand même le gestionnaire principal de l'hôtel», explique M. Arsenault qui soutient qu'aucune date n'a été arrêtée pour décider du sort qui sera réservé aux 16 parcs et six réserves.

Le directeur des communications au MLCP, M. Luc Poirier, affirme pour sa part qu'une décision finale devrait être prise avant la fin de mars 1994. À son avis, le secteur privé se montrerait surtout intéressé par la gestion des réserves, plus rentables que les sentiers pédestres des parcs d'Oka ou du Mont Saint-Bruno par exemple.

Cette année, le MLCP doit composer avec des compressions budgétaires de dix millions. Le budget d'exploitation des parcs totalise 10 824 000$, ce qui représente 5,2 p.cent du budget total du ministère.

La remise en question de la gestion entière des parcs et des réserves ne date pas d'hier. Déjà, en 1988, le ministère laissait entrevoir cette possibilité.

Le Président de la Fédération québécoise de la faune, M. André Pelletier met en garde le MLCP contre la tentation de céder la gestion d'activités qui ne lui sont pas lucratives.

M. Pelletier rappelle que le ministère a déjà donné sa parole aux organismes fauniques qu'il ne mettrait pas en péril le bien collectif que constituent les parcs et réserves québécois.

«Le jour où le ministère cédera la gestion de ces territoires, il peut s'attendre à un beau branle-bas de combat !», promet-il.

CHOISISSEZ PARMI NOTRE SÉLECTION DE 20,000 STYLES ET COULEURS DE STORES DE TOUT GENRE... FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!
ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER AU PLUS BAS PRIX, ET EN PLUS...
STORES GRATUITS!
SUR PRESQUE TOUS NOS STORES VERTICAUX, HORIZONTAUX, PLISSÉS, et STORES DE TOILE:
ACHETEZ EN 1, OBTENEZ EN 1 DE PLUS à 1/2 PRIX
ACHETEZ EN 3, 5 ou 7, OBTENEZ EN 1, 2 ou 3 DE PLUS GRATIS!
VOUS RENOUVELLEZ VOTRE DÉCOR? NE MAGASINEZ JAMAIS AILLEURS!
SEULEMENT AU BON MARCHÉ VOUS OFFRE:
• LE PLUS GRAND CHOIX AU CANADA!
• LES PLUS BAS PRIX AU QUÉBEC, GARANTIS!
• MARCHANDISE DE 1re QUALITÉ SEULEMENT!
• IMMENSES RAYONS DE LITERIE et de DRAPERIES!
• UNE ÉQUIPE DE 96 CONSEILLERS EN DÉCORATION EXPÉRIMENTÉS, POUR MIEUX VOUS SERVIR!
• UN SERVICE APRÈS-VENTE SANS PAREIL!
Les articles gratuits ou à ½ prix doivent être de valeur égale ou inférieure aux articles achetés. Cette offre ne s'applique pas aux articles annoncés ci-dessous.
STORES VERTICAUX DES MILLIERS DE COULEURS!
MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX! PVC 3½" 3 couleurs | ALUM. 3½" 4 couleurs | TISSUS 3½" 5 couleurs
75" x 84" pour PORTE-PATIO SPÉCIAL 24.99
TRINGLE DE LUXE GARANTIE à VIE! NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS AUX PLUS BAS PRIX!
VERTICAUX EN ALUMINIUM DE LUXE 3½ Choix de 8 couleurs! 75" x 84" en stock 39.99
MINI-STORES VERTICAUX EN PVC 2" Choix de 6 couleurs! 75" x 84" 49.99
STORES VERTICAUX "GROOVER" 3½" Blanc ou Champagne! 75" x 84" 59.99
MINI-STORES VERTICAUX EN ALUMINIUM 2" 8 couleurs 75" x 84" en stock 59.99
STORES VERTICAUX EN TISSU LUXUEUX 3½ Choix de 8 couleurs! 75" x 84" en stock 69.99
STORES VERTICAUX MIROIR 3½" Le choix des décorateurs! 75" x 84" 119.99
VERTICAUX LAMBRIS EN VELOURS "RENAISSANCE" Grande sélection de motifs et couleurs! 75" x 84" en stock 199.99
MEILLEURE QUALITÉ !!!
STORES HORIZONTAUX 500 COULEURS!
LES PLUS BAS PRIX, À TOUS LES JOURS!
MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1" EN STOCK
Vinyle 1re qualité! Couleurs: Blanc, ivoire
Larg. Haut. 45" Haut. 64" Larg. Haut 45" Haut 64"
20" x 2.75 5.99 40" x 6.49 10.75
22" x 2.99 6.19 44" x 6.99 10.99
24" x 2.69 6.25 48" x 8.39 11.25
26" x 2.99 6.69 54" x 8.99 12.99
27" x 4.25 6.75 60" x 9.75 13.75
30" x 3.99 7.25 64" x 11.99 14.99
33" x 5.49 7.99 72" x 12.99 17.99
36" x 5.49 8.25 Porte patio 78" x 84" 28.99
LIQUIDATION DE COULEURS DISCONTINUÉES! Choix de 10 couleurs 101 grandeurs, à partir de seulement 1.99
LIQUIDATION DE 21 COULEURS DISCONTINUÉES!
MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1" EN STOCK
Larg. Haut. 45" Haut. 64" Haut. 78"
16" x 6.49 9.99 14.99
18" x 6.99 10.99 15.99
20" x 7.99 11.99 16.99
22" x 10.69 15.49 19.69
24" x 11.99 17.49 20.99
26" x 12.99 17.75 24.99
27" x 13.99 17.99 26.99
30" x 14.99 19.99 27.99
33" x 15.99 20.99 28.49
36" x 16.99 21.99 28.99
31" x 17.99 23.99 29.49
32" x 18.99 24.99 29.99
33" x 19.99 25.99 30.49
34" x 20.99 26.99 30.99
35" x 21.49 27.49 31.49
36" x 21.99 28.99 31.99
37" x 22.99 30.99 34.99
38" x 23.99 31.99 36.99
39" x 24.99 34.99 39.99
40" x 25.99 35.99 41.99
42" x 27.99 37.99 43.99
44" x 29.99 39.99 45.99
46" x 33.99 42.49 47.99
48" x 35.99 43.99 48.99
50" x 36.99 44.49 49.99
52" x 37.99 44.99 50.99
54" x 38.99 45.49 51.99
56" x 39.99 45.99 52.99
58" x 40.99 46.49 53.49
60" x 41.99 46.99 53.99
62" x 43.49 51.99 61.99
64" x 44.99 53.99 65.99
66" x 45.99 55.99 67.99
68" x 46.99 57.99 69.99
70" x 47.99 59.99 71.99
72" x 48.99 61.99 73.99
Pour porte-patio 66" x 84" 69.99 | 78" x 84" 74.99
MINI STORES EN BOIS VÉRITABLE HORIZONTAUX 1/2 PRIX! Naturel en stock
PLUS BAS PRIX !!!
1/2 PRIX!
STORES PLISSÉS en TISSU EN STOCK, STYLE «CLASSIQUE», 7 COULEURS 1/2 PRIX! Jusqu'à épuisement de stock
Grandeur Reg. 1/2 prix
18x45 13.99 6.99
20x45 15.99 7.99
22x45 17.99 8.99
24x45 18.99 9.49
26x45 19.99 9.99
27x45 20.99 10.49
30x45 21.99 10.99
31x45 22.99 11.49
33x45 23.99 11.99
34x45 24.99 12.49
38x45 25.99 12.99
40x45 26.99 13.49
44x45 30.99 15.49
48x45 32.99 16.49
54x45 37.99 17.99
60x45 43.99 21.99
72x45 65.99 32.99
36x64 28.99 14.49
38x64 30.99 15.49
44x64 42.99 21.49
48x64 43.99 21.99
54x64 48.99 24.49
60x64 64.99 32.49
64x64 65.99 32.99
72x64 76.99 38.49
SUPER SPÉCIAL! MINI-HORIZONTAUX 1" 40 couleurs! Style "Fleur de lys" 100% ALUMINIUM
FAITS SUR MESURE! n'importe laquelle des grandeurs disponibles
Hauteur | Largeur 18 à 24" | Largeur 25 à 36" | Largeur 37 à 48" | Largeur 49 à 60" | Largeur 61 à 72" | Largeur 73 à 84"
18 à 24" 23.99 26.99 29.99 34.99 38.99 42.99
25 à 36" 26.99 29.99 34.99 40.99 44.99 49.99
37 à 48" 28.99 33.99 39.99 45.99 51.99 57.99
49 à 60" 32.99 38.99 45.99 50.99 56.99 64.99
61 à 72" 35.99 42.99 50.99 57.99 63.99 72.99
STORES PLISSÉS EN TISSUS en stock 1/2 PRIX! Jusqu'à épuisement de stock
"BRIGHTON" 6 couleurs "MIRAGE" 6 couleurs "DUCHESSE" Dentelle blanche ou ivoire
STORES PLISSÉS Kadilac md
• 175 COULEURS ET TISSUS AU CHOIX!
• MEILLEUR SYSTÈME MÉCANIQUE, GARANTI À VIE!
ACHETEZ DU FABRICANT AU PLUS BAS PRIX!
PLUS GRAND CHOIX !!!
STORES PLISSÉS 175 COULEURS!
RAYON DE LITERIE CHOIX INCROYABLE!
Pour votre lit: TOUT DANS UN SAC! de TEXMADE/LAWRENCE
Habillez votre lit! Choix de 3 motifs coordonnés, incluant un ensemble de draps en poly/coton, 2 taies d'oreiller (1 pour lit simple), douillette réversible remplie de 100% polyester et une jupe de lit.
Rég. SPÉCIAL
Simple 109,99 89,99/l'ens.
Double 139,99 109,99/l'ens.
Reine 149,99 119,99/l'ens.
DRAPERIES SUR MESURE! SEULEMENT AU BON MARCHÉ VOUS OFFRE LE MEILLEUR CHOIX DE TISSUS EN VILLE, LES PLUS BAS PRIX ET LA CONFECTION PAR NOS EXPERTS
PANNEAUX de DRAPERIES en DENTELLE Plusieurs formats disponibles, toutes les couleurs. RABAIS ADDITIONNEL DE 25 % SUR NOS BAS PRIX!
RIDEAUX de CUISINE 2 MCX Tout est en vente! 60" de large.
DRAPERIES TERYLENE À PLIS FRANÇAIS Prêt à poser, 100% polyester, 5 belles couleurs au choix. Rég.: 139,99 150" x 85" 39.99 l'ens.
OREILLERS EN PROMOTION! 100% polyester, non allergène, très bourents! STANDARD Rég.: 6,99 ch. 2 POUR 9.99 | REINE Rég.: 9,99 ch. 2 POUR 12.99
ENSEMBLE DE Cuisine 4 MCX L'ensemble inclut 2 poignées et 2 minimes de cuisine pl. assor. Rég.: 6,99 spécial 3.99 l'ens.
MEILLEUR SERVICE !!!
ACHAT EXTRAORDINAIRE! RABAIS DE DUVET de CANARD QUATRE SAISONS
Faites au Canada, cette couette épaisse d'excellente qualité est généreusement bourrée de duvet de canard. Construction par carreaux, double maille avec le cordon contour. Tissu coton blanc, 100% percale, 233 fils/p.c.
Simple 39 cm, Double 23 cm, Reine 26 cm ou lit 30 cm: UN SEUL BAS PRIX 89.99 ch. HÂTEZ-VOUS! QUANTITÉ LIMITÉE!
COUVRE-DUVETS Réversibles, motifs assortis. SIMPLE, DOUBLE, REINE. Rég.: 39,99 - 99,99 UN SEUL BAS PRIX 29.99 ch.
GRANDES SERVIETTES EN VELOURS POUR LA PLAGE OU PISCINE 5 motifs extraordinaires au choix! BON TEINT. Rég.: 19,99 ch. SUPER SPÉCIAL 8.99 ch.
SIÈGES DE TOILETTE BRODÉS «GINSEY» Choix de motif fleur ou motif papillon, coussinés, 6 couleurs rég.: 24,99 SPÉCIAL 14.99
COMPAREZ VOUS NE MAGASINEREZ JAMAIS AILLEURS!
STORES DE TOILE 100 COULEURS!
STORES DE FENÊTRES 1re QUALITÉ, Stores opaques blanc
Grandeurs Unis Franges Grandeurs
28"x58" 8.49 12.49 64"x58" UNI 20.49
37"x70" 9.49 14.49 64"x70" UNI 30.49
37"x82" 14.49 20.49 73"x58" UNI 30.49
43"x70" 15.49 20.49 73"x70" UNI 31.49
43"x82" 17.49 22.49 78"x70" UNI 44.49
49"x70" 18.49 23.49 83"x70" UNI 44.49
49"x82" 20.49 23.49 97"x70" UNI 76.49
55"x70" 26.49 31.49 109"x70" UNI 87.49
55"x82" 27.49 33.49
Pour porte-patio 73"x90 UNI 49,49
TOUJOURS AUX PLUS BAS PRIX!
DOUILLETTES ET COUVRE-LITS Nouvelle sélection de couvre-lits et douillettes assorties. Simple, Double, Reine UN SEUL BAS PRIX 21.99 ch.
ENSEMBLES DE DRAPS en PERCALE Ensembles en percale 180 fils/p.c. à des prix incroyablement bas! SIMPLE 16.99 DOUBLE 26.99 REINE 32.99 ROI 47.99
ENSEMBLES DE DOUILLETTE Beaux motifs assortis! Chaque ensemble inclut: 1 douillette, (upe de lit et cache(s)-oreiller. Simple, Double, Reine UN SEUL BAS PRIX 69.99 l'ens.
ACHAT SPÉCIAL! ENS. SALLE DE BAINS 6 MCX Pour un décor coordonné! Comprend paubelle, gobelet, porte-savon, porte brosse à dent, doubure et 12 crochets pour rideau de douche. Rég.: 16,99 6 couleurs SPÉCIAL 9.99 l'ens.
RIDEAUX de DOUCHE EN TISSU IMPERMÉABLE ou avec doublure. Modèles imprimés ou unis. Rég.: à 49,99 SPÉCIAL 19.99
EN VINYLE ÉPAIS Choix de motifs! Rég.: à 29,99 SPÉCIAL 9.99
COMPAREZ VOUS NE MAGASINEREZ JAMAIS AILLEURS!
LE PLUS GRAND CENTRE D'ESCOMPTE EN DÉCORATION AU CANADA!
3500 boul. St-Joseph est
EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 43 ANS, DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS!
Entre boul. St-Michel et Pie IX
Tél 259-3500
OU COMMANDEZ PAR FAX: 259-3141
Au Bon Marché
HEURES D'AFFAIRES
Lun.-mer.: 9h15-18h
Jeu.-ven.: 9h15-21h
Samedi: 9h-17h
Dimanche FERMÉ
Métro Laurier (Autobus 27)
Sortie 75 BOUL MÉTROPOLITAIN
Métro St-Michel (Autobus 67 sud)
RUE BERRI
BOUL ST-MICHEL
BOUL ST-JOSEPH EST
3500
DAVIDSON
BOUL PIE IX
RUE SHERBROOKE EST
Les spéciaux dans cette annonce ont préséance sur toute publicité antérieure

Des caméras de surveillance à la promenade du Portage à Hull

Presse Canadienne

HULL

■ À l'instar de la ville de Sherbrooke, la municipalité de Hull a décidé de faire installer des caméras de surveillance sur une de ses artères achalandées, la promenade du Portage, où l'on retrouve de nombreux bars.

L'installation de ces caméras aura un effet dissuasif, a déclaré le directeur de la police de Hull, M. Lorrain Audy.

«Il n'y a pas de doute, a précisé M. Audy. La situation s'est améliorée à Sherbrooke où des caméras ont été installées il y a trois ans. D'ailleurs, des statistiques démontrent qu'il est gênant de voir des caméras dans la rue. C'est une très bonne nouvelle et j'ai hâte que les caméras soient en opération».

Quatre caméras seront installées au coût de 76 000$ par la firme Gauthier Micro Service Inc., de Gatineau. Elles seront reliées au quartier-général de la police de Hull.

Selon le maire de Hull, M. Yves Ducharme, l'installation devrait être complétée d'ici 45 à 60 jours.

«On ne pourra pas tout garder sur bandes magnétiques, mais la loi nous permet quand même d'enregistrer certaines séquences et de les fournir comme preuves. C'est légal, a expliqué M. Audy. On a obtenu des avis juridiques et la Commission d'accès à l'information s'est penchée sur le sujet après des plaintes à Sherbrooke où on enregistrait tout le temps. Ce ne sera pas le cas ici.»

Les caméras, installées à une hauteur d'une dizaine de mètres, seront protégées par un dôme teinté de sorte que les gens ne verront pas dans quel sens l'objectif de la caméra sera fixé.

«On va pouvoir intervenir avant que ça prenne des proportions démesurées. On ne vise aucun débit de boisson en particulier en plaçant ces caméras. On les installe plutôt pour surveiller ce qui se passe sur la Promenade du Portage et dans les alentours», a conclu le maire Ducharme.

La directrice du *Devoir* soutient que son plan de sauvetage est plus qu'un «diachylon sur une plaie»

JEAN-PAUL SOULIE

■ La directrice du quotidien *Le Devoir*, Lise Bissonnette, a défendu hier le second plan de sauvetage de son journal en conférence de presse. Le million de dollars nécessaire à la survie de l'entreprise a été trouvé. Entourée de son rédacteur en chef Bernard Descoteaux, de son administrateur, André Leclerc, et flanquée de son président du Conseil d'administration, Pierre Bourgie, elle a affirmé qu'il ne s'agissait pas «d'un diachylon sur une plaie, mais d'un remède durable».

Pierre Bourgie a expliqué que la première ronde d'investisseurs réunis il y a un an n'avait pas réussi à assembler une base de capital suffisante. C'était prévu, d'autant plus que les revenus de la publicité n'ont pas suivi. Il devenait donc inéluctable, dès juin dernier, qu'il fallait trouver un million de dollars.

Le million est trouvé. Le Fonds de solidarité de la FTQ a contribué pour 350 000$ — 50 000$ de mieux que ce que *La Presse* publiait hier — le Mouvement Desjardins, tel qu'annoncé, y va de 200 000$, et des investissements «privés» totalisent 450 000$.

Le président du Conseil d'administration, Pierre Bourgie, a insisté sur le fait qu' «aucun bloc d'action n'est détenu par un seul investisseur». Le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, s'était inquiété récemment de «l'indépendance du *Devoir*». Ce pluralisme des investisseurs se réduit, après analyse, à la famille Charles Sirois (Téléglobe), pour 250 000$, la famille Bourgie (Salon funéraires Urgel Bourgie) pour 125 000 $ et un autre investisseur qui veut garder l'anonymat, pour 75 000$.

Le million de dollars qui entre dans les caisses du Devoir ne change rien à la première structure financière, déjà décrite en détail. Pierre Bourgie a dit penser que le nouveau plan pourrait «satisfaire la SDI, qui pourrait ainsi débloquer la deuxième moitié de son prêt participatif de 700 000$. Quant à la Speq (Société de placement en entreprise québécoise) chargée d'amasser des fonds pour le *Devoir*, elle n'a encaissé pour le moment que 300 000$ sur le million attendu. Les temps sont durs.

Mme Bissonnette a déclaré que son journal avait réalisé une partie de son programme de conquête du marché publicitaire avec une augmentation de 10 p. cent. L'objectif fixé était de 15 p. cent. Des accords de publicité auraient aussi été conclus avec des participants au premier montage financier, comme la Banque Nationale. D'autre part, un cadre d'Hydro-Québec a été prêté à la Fondation du Devoir, une entreprise à but non lucratif, a souligné Mme Bissonnette.

Appelé à fournir des informations sur la situation comptable du *Devoir*, l'administrateur André Leclerc a établi à 500 000$ la portion des comptes à payer en retard, ce qui ne comprend pas la dette à long terme. La crise financière est-elle terminée? Selon Pierre Bourgie, «des moyens permanents ont été pris, et beaucoup de monde en a fait l'analyse: si on se trompe, ça voudra dire que beaucoup de gens se seront trompés!»

En éditorial le matin même, Lise Bissonnette, bec et griffes sortis, avait stigmatisé les «vautours» d'organes de presse qu'elle a refusé d'identifier devant les journalistes et elle a dénoncé la «folie furieuse» de tous ceux qui ont écrit que les clauses de protection des journalistes avaient été rayées de la convention collective.

Elle a de plus affirmé que les clauses de sécurité d'emploi de la convention collective du *Devoir* n'avaient pas été touchées, qualifiant «d'exceptionnelle» la clause du statu quo ante sur les mesures disciplinaires qui y figurait avant la fin de semaine dernière. Une telle clause existe dans à peu près toutes les conventions collectives de journaux du Québec. La première fois qu'elle y aurait été inscrite daterait, selon les mémorialistes de la profession, du début des années 70 et aurait pu être négociée entre la représentante syndicale Nicole Gladu et un avocat patronal, Me Brian Mulroney, au défunt Montréal-Matin.

Paraissant ignorer la situation actuelle de l'emploi, Mme Bisonnette a noté, pour démontrer que les emplois de journalistes au *Devoir* étaient tout aussi convoités que dans tout autre média que, pour deux emplois temporaires offerts, l'été dernier, son journal avait reçu 500 candidatures.

Pas de payes de vacances à la compagnie Héroux

ISABELLE DUCAS

■ Les 300 employés syndiqués de la compagnie aéronautique Héroux de Longueuil, en lock-out depuis le 5 juillet, devront encore attendre plusieurs semaines avant de savoir s'ils pourront toucher leurs chèques de vacances.

La direction de la compagnie et le syndicat, membre de la CSD, étaient réunis hier pour un séance d'arbitrage après le dépôt d'un grief par le syndicat. Les employés considèrent qu'ils ont le droit de recevoir leur paie de vacances puisque l'usine est fermée de toute façon durant deux semaines au mois de juillet et que le lock-out qui est imposé n'a donc rien changé à l'activité durant cette période.

Mais la partie patronale a soulevé une objection dès le début de l'audition. Selon l'employeur, l'arbitre nommé par le ministère du Travail, Marc Boisvert, ne peut entendre la cause puisque qu'il y a lock-out et que la convention collective ne s'applique plus.

L'arbitre doit d'abord vérifier s'il a la compétence d'entendre le grief dans ces circonstances. S'il décide qu'il peut se prononcer dans la cause, une nouvelle séance d'arbitrage aura lieu le premier septembre. Par la suite les employés pourront être fixés au sujet de leur rémunération de vacances, qui représente 800 000 dollars pour la compagnie.

Selon le porte-parole de la CSD, Jean-Pierre Normand, la direction ne cherche qu'à gagner du temps en employant cette stratégie. «Leur avocat n'était même pas prêt à plaider sur le fond aujourd'hui, il est évident que c'est dans leur intérêt de retarder les choses, affirmait-il en sortant de la salle d'audition. Ça leur sert de moyen de pression sur les employés.»

Mais la direction de Héroux maintient que c'est la situation économique qui l'oblige à prendre de telles mesures. Le directeur des ressources humaines, Jean-Marc Léveillé, nie vouloir ainsi renforcer sa position face au syndicat. «Dans la situation économique actuelle, il est nécessaire que nous puissions faire face à la concurrence internationale. Le syndicat ne semble pas comprendre qu'il faut avoir une vision à long terme si on veut survivre.»

Pour le moment, les 100 employés non-syndiqués et cadres de l'entreprise continuent d'assurer la production, alors que les syndiqués poursuivent leur piquetage devant l'usine, qui fabrique et entretient des trains d'atterrissage d'avions.

Il n'y a eu encore aucune demande de reprise des négociations depuis le déclenchement du lock-out, malgré la nomination d'un conciliateur par le ministère du Travail.

«Nous sommes prêts à retourner à la table de négociations n'importe quand, dit Guy Bolduc, président du syndicat. C'est la partie patronale qui a imposé le lock-out et rompu les négociations, c'est à eux de les reprendre.»

Ce sont les six jours de maladie et deux jours de congé férié que la direction veut supprimer pour les employés qui constituent les principaux points de litige. La compagnie proposait de plus un gel salarial de deux ans et une augmentation de deux p. cent pour la troisième année, alors que le syndicat demandait des augmentations de trois p. cent par année.

Les mesures proposées par la direction équivaudraient à une diminution de salaire de 3,2 p. cent pour les employés, une économie de 1 200 000 dollars pour la compagnie.

La direction de Héroux compte rencontrer les médias la semaine prochaine pour expliquer sa position dans les négociations et les raisons pour lesquelles elle a besoin de la collaboration de ses employés.







Pierre Foglia

Le journal du roi

J'entendais les auditeurs des lignes ouvertes dire que *Le Devoir* est une nécessité et j'étais tout à fait d'accord.

Dans un monde qui ignore encore largement que la démocratie n'est pas affaire de majorité, mais «d'éclairage» de la majorité, les journaux d'idées sont des sanctuaires et je trouve normal qu'on les protège.

Je suis probablement très naïf, mais je ne crois pas que cette protection, d'où qu'elle vienne, entrave leur liberté. Le fait qu'ils soient des journaux d'idées, garantit, en quelque sorte, leur indépendance. Je suis peut-être naïf, mais je ne suis pas complètement con, si la mère Bissonnette se met à putasser demain matin avec les Caisses Pop, ou avec la FTQ, je serai le premier à m'en apercevoir...

C'est autre chose qui me dérange. Une autre forme de dépendance, élitique. J'entendais les auditeurs des lignes ouvertes dire que *Le Devoir* est une nécessité, j'étais tout à fait d'accord, mais en même temps, leur suffisance de vieux abonnés du *Devoir*, cette façon de dire «Une société qui se respecte ne peut pas se contenter du *Journal de Montréal* et de *La Presse*», ce ton-là me faisait chier, mais alors très, très chier... On devinait que cette société dont ils parlaient c'était, en gros, les 33 000 abonnés du *Devoir*. Hors de cette élite-là, une masse ignare: le peuple. Vous devriez m'engager madame Bissonnette. Pour ma foncière vulgarité. Ce s'rait drôle. Je leur défriserais les poils du cul, moi, à vos abonnés.

Et peut-être bien les vôtres aussi.

Je veux dire que vous appartenez à cette courte élite vous aussi. Vous en êtes même la grande cheftaine. Quand je vous lis, je vous trouve toujours très brillante (je vous découpe même souvent), mais je vous trouve aussi, toujours, infiniment chiante. Vous êtes une «m'as-tu-lue» madame Bissonnette. Vous tenez moins à faire circuler vos idées qu'à les faire applaudir par une société d'élus.

C'est bien votre droit. Sauf que vous êtes aussi la directrice du *Devoir*. Et j'ai le feeling que vous tenez plus à faire applaudir *Le Devoir* qu'à le faire circuler...

Je vous ai entendue quelquefois, au cours de la crise, vous approprier le «renouveau» très cosmétique du *Devoir*. Sans doute en êtes-vous l'instigatrice. Mais je sais aussi que vous en êtes vite devenue le frein. Je sais que l'actualité quand elle n'est ni politique ni culturelle ne vous intéresse pas, et qu'une goutte de sang à la «une» vous éclabousse comme un massacre à la scie.

Parlant de massacre à la scie, vous avez été moins délicate avec votre salle de rédaction. Vous avez bluffé vos journalistes pour leur arracher plus qu'il n'était nécessaire à la relance. Je ne vous ferai pas la morale syndicale, mais j'ai bien envie de la faire à la FTQ.

Cela s'appelle le Fonds de solidarité, mais je suis en train de me demander «solidarité» avec qui?

On me dit que la FTQ a réussi à faire baisser à 800 000$ des coupures que les autres partenaires de la relance souhaitaient de 1 200 000$... Même si c'est vrai, ce n'était pas assez exiger. La FTQ aurait dû faire passer le message aux syndiqués de «fronter» Bissonnette. Et faire passer le message à Bissonnette de ne pas toucher au normatif de la convention... Je ne comprends pas la game qui s'est jouée là. Je ne comprends pas pourquoi c'est Bissonnette qui a fessé alors que c'est un syndicat qui tenait le gros bout du bat. Expliquez-moi, camarades...

* * *

Pour revenir à la survie du *Devoir*, je suis décidément très naïf, mais je doute moins de la survie du *Devoir* que de n'importe lequel des autres journaux de Montréal. Il y aura toujours quelqu'un pour sauver le *Devoir*. Cela n'a rien à voir avec le tirage...

Avant l'invention de l'imprimerie, les rois envoyaient de par le monde des observateurs — souvent des écrivains — avec la mission d'en rapporter les modes et les idées nouvelles, pour le profit exclusif de la cour et du roi...

Après l'invention de l'imprimerie, ces observateurs sont devenus les journalistes que l'on connaît aujourd'hui. Les modes et les idées nouvelles se sont mises à circuler partout, et les rois et leur cour se sont trouvés bien marris d'avoir à les partager avec le plus grand nombre.

Alors ils ont fondé *Le Monde*. *Le Times*. *Le Devoir*. Pour leur usage exclusif.

Ne pleurez plus. Ils ne les laisseront pas mourir.

Silence, on tourne

■ Vous ai-je déjà dit que j'aimais bien Madeleine Poulin? Ça doit, je le dis à tout le monde. Notez que ce n'est pas très original, tous mes amis sont comme moi, Madeleine Poulin, oh là là! Nos blondes au contraire la trouvent plutôt ordinaire, anyway. Pourquoi pensez-vous qu'on regarde *Le Point Médias*, le vendredi soir? Parce que c'est bon? Pas vraiment. Disons pas seulement...

Or donc *Le Point Médias* nous présentera vers la mi-septembre le résultat d'un sondage sur l'éthique journalistique. L'honnêteté journalistique évaluée par le public. Paraît que c'est pas brillant. Paraît qu'on est tous des menteurs. Des magouilleurs. Des tricheurs.

Le Point Médias aime bien ce genre de truc, ce genre d'auto-flagellation publique. Vendredi dernier, *Le Point Médias* prenait *Time Magazine* en flagrant délit de mise en scène dans un reportage sur la prostitution en URSS. Très vilain la mise en scène. Eh monsieur, très très vilain...

* * *

Mais revenons au sondage sur l'honnêteté des journalistes. Pour l'illustrer, *Le Point Médias* est allé tourner à la maison de sondage SOM. Sauf que le sondage était fini depuis longtemps. Et il a bien fallu faire une petite mise en scène pour avoir des images! On a demandé à des sondeurs de faire semblant de téléphoner à des gens. On a simulé une réunion de production... Paraît que Madeleine a eu un doute: «C'est peut-être pas correct?» Un éclairagiste ou le cameraman — mon informateur n'est pas sûr — bref quelqu'un de la technique a dit: «Fuck, on le fait pareil»...

Moi je trouve que c'est une bonne idée de faire une mise en scène pour dénoncer la mise en scène.

Surtout que ça ne change rien au résultat du sondage. Au contraire, ça le confirme!

avis de rachat

AUX DÉTENTEURS DES OBLIGATIONS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (CANADA)
45 000 000 $ CAN.
8% échéant le 15 mars 1996
Série CA

AVIS PUBLIC EST DONNÉ, PAR LA PRÉSENTE, que selon les termes et conditions régissant les obligations, la Province de Québec procèdera au rachat le 15 septembre 1993 de la totalité des obligations de la Série CA (datée du 15 mars 1972) 8% échéant le 15 mars 1996 au prix égal à la valeur nominale en circulation à la date du présent avis, soit 42 367 000 $ plus l'intérêt couru et impayé à la date fixée pour le rachat.

Sur remise le 15 septembre 1993 ou après cette date des obligations à toute succursale au Canada de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Laurentienne du Canada, la Banque de Montréal, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale du Canada, la Banque Scotia et la Banque Toronto-Dominion ou à toute Caisse Desjardins, au choix du détenteur, la Province remboursera les montants indiqués ci-haut.

Les obligations au porteur, s'il y a lieu, devront être présentées avec tous les coupons non échus, à défaut de quoi la valeur nominale du ou des coupons manquants sera déduite du montant autrement payable.

Aucun intérêt ne sera calculé à l'égard des obligations le ou après le 15 septembre 1993 et tous les coupons échéant après cette date devront être annulés.

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

Province de Québec
Ce 12 août 1993

J1979286

Québec

Une jeune Longueuilloise disparaît mystérieusement

ANDRÉ CÉDILOT

■ La disparition, depuis plus d'une semaine, de Martine Vaillancourt, 17 ans, intrigue au plus haut point la police de Longueuil. «C'est très, très étrange», s'est borné à dire le détective Michel Viau, qui refuse de spéculer sur ce qu'il est possiblement advenu de l'adolescente.

Martine Vaillancourt n'a pas été revue depuis une heure du matin, le 4 août, quand sa mère l'a déposée près du centre commercial Place Désormeaux, à Longueuil.

Pendant que la mère se rendait dans un poste de police local, l'adolescente devait faire un appel téléphonique dans une cabine publique située à l'angle des rues Duhamel et de Lyon, à quelques pas du centre commercial. Au retour de la mère, une trentaine de minutes plus tard, elle n'y était plus.



Martine Vaillancourt

Alertée dans les heures qui ont suivi, la police de Longueuil a immédiatement entrepris des recherches, mais sans succès. Dans le cours de son enquête, le détective Viau dit avoir rencontré les parents ainsi que des amis et des proches de Martine. Personne ne sait ce qui s'est passé.

À moins de nouvelles révélations, les enquêteurs n'ont aucune raison de croire à une fugue ou à un quelconque geste d'hostilité envers ses parents, qui vivent séparés depuis peu. Rien ne laisse croire non plus qu'elle ait pu être entraînée par d'autres jeunes. «Elle semble une fille rangée», affirment les policiers de Longueuil. Elle doit entreprendre son secondaire III dans les prochaines semaines.

Dans l'entourage de Martine, on commence sérieusement à penser qu'elle a pu être enlevée. Parents et amis se meurent d'inquiétude. Si les recherches policières restent infructueuses, il se peut que la mère accepte de rencontrer les médias, afin de fournir des détails plus précis sur les circonstances de cette mystérieuse disparition.

De belle apparence, Martine Vaillancourt mesure 1 m 60 et pèse 44,5 kg. Elle a les yeux et les cheveux bruns. Au moment de sa disparition, elle portait un chandail rouge et des jeans bleu. Toute personne susceptible de fournir des informations est priée de communiquer avec le détective Viau à 646-8467 ou avec l'officier de service de la police de Longueuil, à 646-8550.

Avocat indélicat radié à vie

■ L'avocat Graham Nevin, de Montréal, vient d'être radié à vie du Barreau du Québec pour s'être approprié illégalement un demi-million de dollars de la succession d'un de ses clients.

L'ex-avocat Nevin, reçu en 1976, a reconnu sa culpabilité aux deux chefs d'accusation qui pesaient contre lui devant le comité de discipline du Barreau.

«Me» Nevin avait reçu en 1988 le mandat d'administrer la succession M. Stuart Hunt, qui laissait à sa fille et son épouse plusieurs centaines de milliers de dollars en héritage.

Il a admis avoir pigé plus d'un demi-million de dollars dans la succession. En fait, il a conservé la totalité des actifs de la succession Hunt!

En 1991, les héritières demandaient à l'avocat de leur rendre des comptes, pour savoir ce qui se passait avec l'héritage, mais Nevin s'est bien gardé de leur donner quelque information que ce soit.

Il ne s'est pas présenté devant le comité de discipline pour débattre de la sanction à lui imposer. Il a d'ailleurs démissionné du Barreau dès que les accusations ont été déposées contre lui.

L'avocat pratiquait seul.

Aucune accusation criminelle ne pèse contre lui.

Appel aux victimes du stérilet

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Des avis paraîtront dans tous les grands journaux du Québec, d'ici au 1er septembre, afin d'expliquer aux victimes du stérilet Dalkon Shield comment adhérer au groupe qui vient de remporter un recours collectif contre le fabricant A.H. Robins, a indiqué hier la représentante du groupe, Ivy Tremaine, de Jonquière.

La quinquagénaire, dont la petite fille est née avec un stérilet encastré dans la tempe droite et n'a pas survécu, demande aux femmes intéressées à se prévaloir du fonds spécial de prendre de l'avance. Elle leur recommande de faire photocopier leur dossier médical relatif à l'utilisation d'un Dalkon Shield, afin de pouvoir agir dès la publication des annonces car, a-t-elle précisé, elles n'auront que 60 jours pour entamer des procédures.

Depuis l'entente intervenue entre la compagnie pharmaceutique et le groupe d'utilisatrices du stérilet, la semaine dernière, Mme Tremaine a reçu des dizaines d'appels de victimes désireuses d'obtenir une compensation.

En fait, le règlement à l'amiable conclu entre les deux parties ne touche pas uniquement les utilisatrices, mais aussi les maris et les enfants qui ont subi un dommage à cause du recours au stérilet par leur femme ou leur mère. Les réclamations pourront aller de 300 $ à 5500 $ US.

Il tue sa mère en plein cinéma

Agence France-Presse
KANSAS CITY

■ Un adolescent de 15 ans a tué sa mère, mardi soir, dans une salle de cinéma de Kansas City (Missouri), avec une arme à feu appartenant à son père, a-t-on appris hier.

Paula Clouse, 43 ans, est morte dans son siège alors que le dernier film du réalisateur américain Mel Brooks, «Robin Hood: héros en collants» allait être projeté.

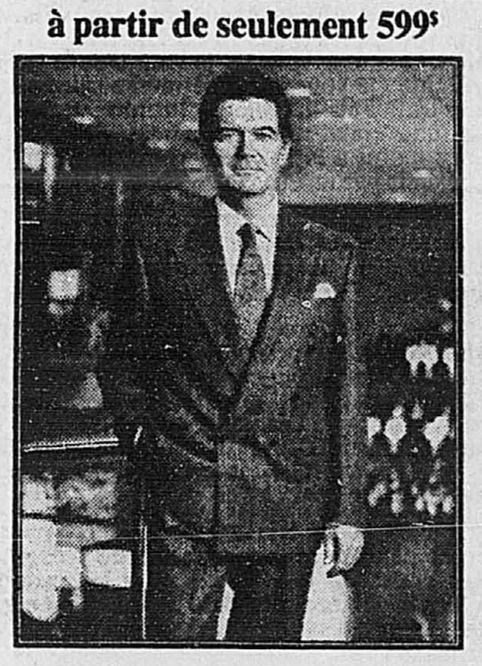
«J'ai entendu le bruit de deux ou trois déflagrations», a affirmé un témoin, Rita Moburg. «Je me suis retournée et j'ai vu des étincelles. Puis, il (le parricide présumé) a pris la fuite.»

Plusieurs personnes ont poursuivi l'adolescent et l'ont interpellé. Hier, il était en détention provisoire dans une prison pour mineurs. Le motif du meurtre n'est pas clair, a indiqué un porte-parole de la police.

Le père de l'adolescent a indiqué qu'il était en train de divorcer de son épouse. Un témoin a affirmé que le jeune garçon aurait dit au moment d'être interpellé: «Je ne sais pas pourquoi je l'ai fait. Appelez les secours d'urgence.»

A. Gold & Sons® Depuis 1889

LE FAIT-SUR-MESURE UN PLACEMENT SÛR
Exercez votre choix maintenant à partir de seulement 599$



En conférence, au club, au bureau ou au concert, distinguez-vous des autres.

Dans cette période très compétitive où nous vivons, chez A. Gold & Sons nous nous rendons compte à quel point il est important pour les hommes d'affaires et les professionnels d'avoir une tenue irréprochable.

Venez nous voir maintenant à ce prix spécial à partir de 599$
Nous vous taillerons un complet aussi personnel que votre signature.

Et... "Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection."

960, STE-CATHERINE OUEST • PROMENADES ST-BRUNO
CARREFOUR LAVAL • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU
MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • LES GALERIES D'ANJOU
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • ENTREPÔT 2050-2056, BLEURY
Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Interac, A. Gold & Sons

© 1993

LES CONCESSIONNAIRES mazda DU GRAND MONTRÉAL PRÉSENTENT

DE *marcel* **PAGNOL**
MISE EN SCÈNE *denise* **FILIATRAULT**



TROP TARD COMPLET

MARIUS ET FANNY

avec
JEAN PETITCLERC MACHA LIMONCHIK
ROGER JOUBERT FRANÇOIS CARTIER ARLETTE SANDERS
MARCEL GIRARD LÉNIE SCOFFIÉ GEORGES CARRÈRE
YVAN BENOIT FRANCIS BERGONZAT
décors ANDRÉ BARBE *costumes* FRANÇOIS BARBEAU
éclairages CLAUDE ACCOLAS *musique* FRANÇOIS SASSEVILLE

JUSQU'AU 14 AOÛT AU
THÉÂTRE ST-DENIS 2, À 20 H 30
RÉSERVATIONS: 790-1111 RENSEIGNEMENTS: 849-4211

CFGL

EMBRAYEZ POUR CETTE NOUVEAUTÉ.



BMW 318i. Mise en circulation d'une nouvelle automatique à prix réduit.

Voici une grande nouvelle : la BMW 318i automatique. Une berline qui offre tout le plaisir de la conduite BMW, mais avec une transmission automatique à 4 vitesses. Partez l'essayer. Vous n'en reviendrez pas. Et quand vous connaîtrez aussi son prix spécial de lancement, votre achat sera... automatique. Hâtez-vous.

Cette offre se termine le 31 août 1993.

Pour connaître le nom du concessionnaire le plus près de chez vous, composez le **1 800 667-6679.**
Modèles illustré avec phares antibrouillard, roues en alliage, lavage des phares et toit ouvrant en option.

LE PLAISIR DE CONDUIRE.



De l'édifice abritant le bar, il ne reste que des débris.

Puissante explosion dans un bar

MARCEL LAROCHE

■ Un engin explosif de forte puissance, vraisemblablement constitué de plusieurs bâtons de dynamite, a complètement détruit un établissement licencié de la petite localité de Saint-Esprit, dans la région de Joliette, causant des dommages estimés à près d'un demi-million de dollars.

Le club visé, le bar-rencontres *Scoop*, qui occupait les deux étages d'un immeuble situé au 57 de la route 125, à Saint-Esprit, était fermé au moment de la détonation, à 4 h 34 hier matin.

Sous la force de l'explosion, toutes les structures de l'édifice, dont les murs de soutènement et la toiture, ont été soufflées vers l'extérieur, projetant des débris de bois et de métal à plusieurs mètres de distance.

Un client qui sommeillait dans sa camionnette, garée à proximité du bar, a d'ailleurs eu la frousse de sa vie, réveillé en sursaut par une pluie de débris ayant atterri sur son véhicule dont les vitres ont volé en éclats. L'homme s'en est miraculeusement tiré avec quelques contusions superficielles au visage.

Après avoir retrouvé ses sens, cet individu s'est réfugié chez un voisin pour alerter les policiers de la SQ.

Les premiers policiers accourus sur les lieux, en même temps que les pompiers volontaires de Saint-Esprit, n'ont signalé aucun foyer d'incendie.

Le propriétaire du bar, un jeune homme d'affaires dans la trentaine, a affirmé aux policiers que tout était normal dans son commerce lorsque la serveuse a quitté les lieux, en prenant bien soin d'activer le système de sécurité.

Moins de 20 minutes plus tard, tout l'immeuble était fortement secoué par une explosion qui, d'après les premières constatations, serait d'origine criminelle.

Système d'ordinateur IBM PS/1 chez COMPUCENTRE®

Logiciels GRATUITS en prime
à l'achat de n'importe lequel système d'ordinateur PS/1 de IBM
• Quicken Windows • Lotus Organizer • Norton Desktop Windows • Mavis Beacon Teaches Typing 2.0 • World Atlas • Chessmaster 3000

Complet avec moniteur couleur, disque rigide et logiciels

Plus de 500,00 $ de logiciels additionnels inclus GRATUITEMENT

GRATUIT *Garantie sur place et ligne de soutien technique IBM pour 1 an
Garantie sur place 2 ans 99,00
Garantie sur place 3 ans .. 169,00
Garantie sur place 4 ans .. 219,00



Système d'ordinateur 486SX/25Mhz
• Moniteur couleur VGA 14"
• 2Mo RAM • Disque rigide 85Mo
• Modem de 2400 Bauds • Souris
• 1 unité de disquette 3 1/2"
• 1 connecteurs parallèle et 2 en série
• Graphiques vidéo à bus local
• 3 fentes d'expansion
• 3 baies pour unité de disque
• DOS 6.0 • Windows 3.1
• MS Works 2.0 • Lotus Organizer
• Quicken pour Windows
• Norton Desktop pour Windows
• Mavis Beacon Teaches Typing 2.0
• World Atlas • Chessmaster 3000
1699,88 Complet
Avec disque rigide 129Mo, moniteur SVGA, et unité de disquettes 3 1/2" et 5 1/4" ...1999,88

Système d'ordinateur 486SX/25Mhz
• Moniteur couleur SVGA 14"
• 2Mo RAM • Disque rigide 129Mo
• Modem de 2400 Bauds • Souris
• 1 unité de disquette 3 1/2"
• 1 unité de disquette 5 1/4"
• 1 connecteur parallèle et 2 en série
• Graphiques vidéo à bus local
• 3 fentes d'expansion
• 3 baies pour unité de disque
• DOS 6.0 • Windows 3.1
• MS Works pour Windows 2.0
• Lotus Organizer
• Quicken pour Windows
• Norton Desktop pour Windows
• Mavis Beacon Teaches Typing 2.0
• World Atlas • Chessmaster 3000
2099,88 Complet

Système d'ordinateur 486SX/33Mhz
• Moniteur couleur SVGA 14"
• 4Mo RAM • Disque rigide 170Mo
• Modem/Fax de 2400 Bauds • Souris
• 1 unité de disquette 3 1/2"
• 1 unité de disquette 5 1/4"
• 1 connecteur parallèle et 2 en série
• Graphiques vidéo à bus local
• 8 fentes d'expansion
• 6 baies pour unité de disque
• DOS 6.0 • Windows 3.1
• MS Works pour Windows 2.0
• Lotus Organizer
• Quicken pour Windows
• Norton Desktop pour Windows
• Mavis Beacon Teaches Typing 2.0
• World Atlas • Chessmaster 3000
2599,88 Complet

Système d'ordinateur 486DX2/50Mhz
• Moniteur couleur SVGA 14"
• 4Mo RAM • Disque rigide 250Mo
• Modem/Fax de 2400 Bauds • Souris
• 1 unité de disquette 3 1/2"
• 1 unité de disquette 5 1/4"
• 1 connecteur parallèle et 2 en série
• Graphiques vidéo à bus local
• 5 fentes d'expansion
• 5 baies pour unité de disque
• DOS 6.0 • Windows 3.1
• MS Works pourWindows 2.0
• Lotus Organizer
• Quicken pour Windows
• Norton Desktop pour Windows
• Mavis Beacon Teaches Typing 2.0
• World Atlas • Chessmaster 3000
3399,88 Complet

* Ce service est assuré par des fournisseurs de service sous contrat et n'est pas offert dans certaines régions. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec IBM Help Club au 1-800-465-7999. IBM est une marque déposée et PS/1, Personal System/1, sont des marques d'International Business Machines Corporation. © Droit d'auteur IBM Canada Ltd. 1990. COMPUCENTRE est une marque déposée de Les Entreprises Hartco Inc.

COMPUCENTRE®
"Les spécialistes de l'ordinateur personnel"
Depuis 1976
60 magasins à travers le Canada

RÉGION DE MONTRÉAL
• Galeries D'Anjou • Carrefour Laval • Mail Champlain • Centre Fairview • Place Alexis-Nihon • Place Bonaventure • Promenades St-Bruno • Place Vertu • Place Bourassa • Place Rosemère • Centre Rockland
VILLE DE QUÉBEC
• Galeries de la Capitale • Place Laurier • Place Fleur de Lys
SHERBROOKE
• Carrefour de l'Estrie
SOREL
• Promenades de Sorel
CHICOUTIMI
• Place du Royaume
DRUMMONDVILLE
• Promenades Drummondville

Fabriqué au Canada et fait pour durer!
Qu'est-ce qui offre le plus grand choix de tailles au monde? Les chapeaux Tilley, les shorts Tilley et les pantalons Tilley.
Tilley Endurables
CATALOGUE GRATUIT 1-800-465-4249
158, Laurier ouest 272-7791 J1976326

RÉSULTATS loto-québec

Banco — Tirage du 93-08-11

1	7	11	17	19
21	24	26	31	35
38	41	45	46	51
57	62	63	67	68

Prochain tirage: 93-08-12

T V A, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Avis de convocation
L'Association du PC de St-Henri / Westmount

L'Association du Parti Progressiste-Conservateur de la circonscription fédérale de St-Henri / Westmount convoque tous ses membres à une assemblée de mise en candidature afin de choisir un(e) candidat(e) qui représentera le Parti Progressiste- Conservateur du Canada.

Heure: 19 h 30
Date: le jeudi 26 août 1993
Lieu: Hôtel Delta, Salle Opus 475, rue Président Kennedy, Montréal

Toute personne désireuse de poser sa candidature devra communiquer avec Me Thomas M. Davis au 954-3133 pour obtenir un bulletin de présentation et retourner celui-ci avec la signature d'au moins 25 membres en règle de l'Association de comté et ce avant le 16 août 1993 à 17 h. J1981923

mobilia LE SOLDE "PAS DE TAXE"



PAS DE TPS
PAS DE TVQ
SUR TOUTE NOTRE COLLECTION EUROPÉENNE

FAITES VITE! TRÈS GRAND CHOIX!

Mobilia vous offre plus de 4 millions de dollars de meubles en montre et fins de séries non seulement à prix irrésistible mais aussi SANS TAXE. Mobilia paiera la TPS et la TVQ sur tout achat. Hâtez-vous de faire votre choix sur 100 000 pi car. de meubles contemporains.

Mobilia...le meilleur choix au meilleur prix, et maintenant sans taxe!

*Ne s'applique pas sur les achats antérieurs.

LAVAL — Centre Décor 440, Coin Labelle et 440 O. (514) 687-1447
POINTE-CLAIRE — 183 A, boul. Hymus, Coin St-Jean (514) 695-2701
MONTRÉAL (Centre-ville) — 625, Président Kennedy, Coin Union (514) 848-0923
BROSSARD — Centre Perspective Décor, 8025, boul. Taschereau O. (514) 462-1264
ST-LÉONARD — 6855, rue Jean-Talon E. entre les Galeries d'Anjou et boul. Langelier (514) 253-1070

1980509 - 812

ATTENTION ! ATTENTION ! 2 DERNIERS JOURS
À CES PRIX INCROYABLES
Vous pouvez réserver pour des dates ultérieures
OUVERT LE DIMANCHE POUR VOS APPELS TÉLÉPHONIQUES

NETTOYAGE DE TAPIS
15$ par pièce
(Minimum de 2 pièces à ce bas prix)
56$ Spécial pour quatre pièces
SUPER-OFFRE
Maison complète:
85$ 5 pièces couloir et jusqu'à 15 marches
45$ Canapé de toute dimension ou 2 fauteuils
ÉGALEMENT NETTOYAGE INTÉRIEUR D'AUTOMOBILE



NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION
SPÉCIAL $39,95
9$ par bouche de ventilation

NOS PROFESSIONNELS FONT DU BON TRAVAIL
Pourquoi respirer de la poussière et de la saleté nuit et jour quand les experts Steam-way peuvent facilement éliminer toute la poussière de votre maison, à un prix plus qu'abordable?
Votre maison, comme la plupart des autres, est pleine de moutons et de particules de poussière, de vieux plâtre, de clous, de copeaux de bois, de bactéries, de virus, de saleté et même quelquefois de boules de poils, qui peuvent provoquer des allergies et entrainer une augmentation des frais de chauffage et de climatisation.
NETTOYAGE DE CONDUITS DE SÉCHEUSES
Rendez-vous en soirée sans frais supplémentaires



Estimation commerciale disponible.

TÉLÉPHONEZ : DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H 30 * SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H

POUR 2 JOURS SEULEMENT À CES PRIX INCROYABLES
Vous pouvez réserver pour des dates ultérieures

SERVICES DE NETTOYAGE STEAM-WAY POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT
COMPOSEZ 333-3333
Les professionnels qui nettoient vos conduits à fond. Spécialistes en maisons avec ou sans accès aux conduits.
ON CROIT EN LA PROPRETÉ ET LA PURETÉ DE L'AIR POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT
LE MEILLEUR TRAVAIL À UN PRIX EXCEPTIONNEL ET UNE MAISON SANS POUSSIÈRE ET SALETÉ
CHÈQUES PERSONNELS

Super Vente!
Tout est en réduction

FUTONS et BASES



	SIMPLE	DOUBLE	QUEEN
à partir de*	129$	156$	184$

COUVRE-LITS EN DUVET



	SIMPLE	DOUBLE	QUEEN
à partir de	75$	96$	112$

OREILLERS
EN DUVET à partir de 34$
EN PLUME à partir de 15$

les duvets ungava

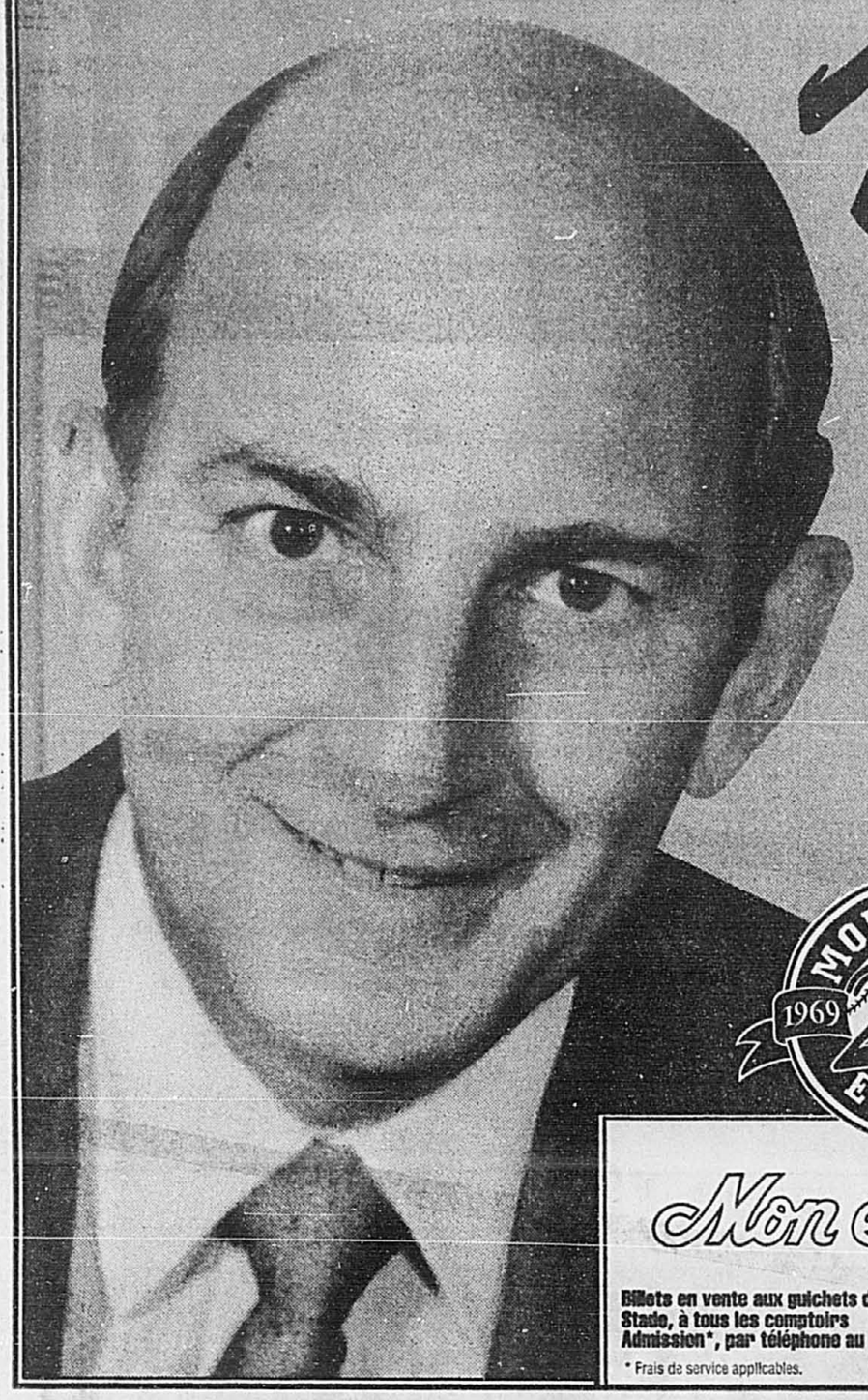
VISA MasterCard

10, av. des Pins Ouest, Suite 220, Montréal (coin boul. St-Laurent) 636-9943
793, rue Avoca, Dorval (Côté nord de Côte-de-Liesse et 3e rue à l'ouest de 55e Av.) 636-6519

Lun. - Mer.	10 h	à	18 h	8 h 30	à 16 h
Jeu. - Ven.	10 h	à	21 h	8 h 30	à 16 h
Samedi	10 h	à	17 h	10 h	à 17 h

J1981314

Un homme et une passion... Merci monsieur Bronfman!



Un homme et une passion, un homme et une vision. Il y a 25 ans, il réalisait son rêve: faire de Montréal une ville de baseball.

Ce samedi, 14 août 1993, exactement 25 ans plus tard, les Expos rendront hommage à leur fondateur, monsieur Charles R. Bronfman.

Inauguration du TEMPLE DE LA RENOMMÉE DES EXPOS

Au cours de cette cérémonie, on inaugurera officiellement le Temple de la Renommée des Expos dont M. Bronfman deviendra le premier membre.

Assistez à ce moment unique, touchant et historique.

Soyez-y, dès 19h00!

MONTRÉAL EXPOS 1969 25 1993

Seagram
Honneur à l'excellence

Mon été, mes Expos!

Billets en vente aux guichets du Stade, à tous les comptoirs Admission*, par téléphone au **790-1245*** ou au 1 800 361-4595*.

* Frais de service applicables.

Le niveau d'endettement des étudiants a augmenté de 25 p. cent en trois ans

PASQUALE TURBIDE

■ En moins de quatre ans, le gouvernement québécois aura presque doublé le montant de l'aide financière accordée aux étudiants.

Depuis l'augmentation des frais de scolarité universitaires, en 1990, les prêts et bourses sont passés de 384 millions de dollars à 686 millions de dollars.

En conséquence, la dette moyenne des étudiants d'université et de cégep a fait un bond de 25 p. cent. L'étudiant qui terminait ses études cette année avait contracté des dettes s'élevant à 6900 $ en moyenne, comparativement à 5147 $, il y a trois ans.

Cette augmentation fait passer le Québec au-dessus de la moyenne canadienne pour les dettes étudiantes qui s'établit à 6232 $.

«Plus d'étudiants se qualifient pour les prêts et bourses et on note également une augmentation de la clientèle universitaire», explique Yves Lemire, attaché politique au ministère de l'Enseignement supérieur.

Cette ponction de plus en plus importante dans les coffres de l'État éclaire la décision du ministère de diminuer le nombre de bourses accordées cette année pour augmenter le nombre de prêts:

«On cherche de l'argent un peu partout. Pour que chacun puisse avoir une part du gâteau, on n'a pas le choix de modifier les paramètres», explique M. Lemire.

Plus de 50 p. cent des étudiants du cégep et de l'université reçoivent de l'aide financière sous forme de bourse ou de prêt garanti par le gouvernement. La moyenne de leurs revenus s'élève à 5640 $ et ils peuvent étaler leur dette sur un maximum de 10 ans. Seulement 1 p. cent des étudiants feraient faux bond aux institutions financières, «même si, à cause de la conjoncture actuelle, il y a maintenant plus de jeunes qui ont de la difficulté à payer», d'après Yves Lemire.

Comme la plupart des étudiants, Martine Belcourt avait décidé de régler sa dette de 17 000 $ en payant 200 $ par mois pendant dix ans. Lorsqu'elle s'est rendu compte que son capital ne diminuait que de 80 $ par mois (le reste s'évaporant en intérêts), elle a insisté pour doubler ses paiements. «J'espère en être débarrassée d'ici quatre ans», soupire-t-elle.

Martine est pharmacienne et s'est trouvé un travail moins d'une semaine après sa graduation. Son portefeuille ne souffre donc pas trop de sa décision d'augmenter le montant de ses paiements. Mais son frère Michel, qui doit déjà 6000 $ au moment d'entreprendre un baccalauréat en histoire, ne voit pas les choses de la même façon: «Honnêtement, ma décision d'entrer à l'université est liée à l'ampleur de ma dette. Je n'aurais tout simplement pas les moyens de rembourser 6000 $ maintenant», avoue-t-il.

Les nouveaux diplômés doivent commencer à rembourser leurs dettes six mois après la fin de leurs études. À partir de ce moment, le gouvernement cesse d'assumer les intérêts auprès des institutions financières. Évidemment, si l'ex-étudiant ne s'est toujours pas trouvé de travail, ça se complique. Généralement, le gouvernement accepte alors de prolonger l'échéance de six mois en six mois, jusqu'à concurrence de deux ans.

Mais malgré la crise économique qui s'étiole et le chômage record, le «marché» des prêts étudiants intéresse sérieusement les institutions financières. La Caisse populaire Côte-des-Neiges, qui n'avait jamais accepté de prêts étudiants auparavant, offre le service depuis 15 jours. Plusieurs banques proposent également des prêts à ceux qui n'ont pas accès à l'aide du gouvernement ou qui ont besoin de fonds supplémentaires.

La Banque de Montréal vient de mettre sur pied un programme qui offre des prêts jusqu'à concurrence de 5000 $ par année. Les étudiants doivent cependant rembourser les intérêts sur le capital à partir du moment de l'emprunt. Maurice Hudon, vice-président de la Banque, espère ainsi fidéliser une clientèle qui n'est pas encore gagnée: «Il y a 700 000 étudiants au Canada. À long terme, c'est un marché très avantageux.»

Marc Savard, étudiant en optométrie, profite actuellement d'une marge de crédit de 4000 $, qui lui a été accordée par la Banque Nationale: «Je n'ai eu aucun problème, parce que je suis en optométrie. Un étudiant en histoire de l'art n'aurait sans doute pas obtenu une marge de crédit aussi rapidement.»

Réfugiées: le Barreau propose des changements à la Loi

■ Pour venir en aide aux femmes qui demandent le statut de réfugiée parce qu'elles craignent d'être persécutées à cause de leur sexe dans leur pays d'origine, le Barreau du Québec propose au premier ministre Kim Campbell de modifier la Loi sur l'Immigration.

En présentant cette proposition, le Barreau suit la recommandation émise par son Comité sur les droits de la personne et fait écho aux directives édictées le 9 mars dernier par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Dans une lettre également expédiée à M. Bernard Valcourt, ministre de l'Emploi et de l'Immigration et du Travail, le Bâtonnier du Québec, Me Denis Paradis, propose donc que soit ajoutée la persécution fondée sur le sexe dans la définition canadienne de réfugié, qui mentionne déjà la race, la religion, la nationalité, les opinions politiques et l'appartenance à un groupe social.

Le Bâtonnier énumère dans cette lettre les formes de violence faite aux femmes à travers le monde: sévices sexuels infligés en détention ou pendant une séquestration arbitraire par des autorités gouvernementales ou paragouvernementales; violence sexuelle «occasionnelle» aux mains des militaires lors de conflits armés; politique de repeuplement ethnique en Bosnie, où les musulmanes sont violées et libérées seulement lorsque leur grossesse est trop avancée pour permettre un avortement; violence conjugale et familiale — mariages forcés et mutilations rituelles — dans les pays à tradition patriarcale; violence sociale lorsque les femmes enfreignent des codes sociaux et religieux parfois très rigides.

Vos enfants ont hérité de votre apparence, de votre sens de l'humour et de votre tempérament. Donnez-leur maintenant quelque chose de vraiment personnel qui leur sera des plus utiles!



Peu importe les qualités que vous leur avez transmises, il leur faut davantage pour progresser : ils ont maintenant besoin d'un outil qui leur donnera le pouvoir d'aller plus loin.

Et de tout ce que vous pourriez leur offrir pour leur permettre de se réaliser pleinement, rien ne vaut un ordinateur personnel Macintosh[mc] d'Apple.[md] En effet, nous avons conçu nos ordinateurs en fonction des besoins actuels et futurs de vos enfants. Par exemple, notre nouveau Macintosh LC 520, avec moniteur couleur, CD-ROM et haut-parleurs stéréo, combiné à une imprimante à jet d'encre StyleWriter[md] II d'Apple, possède la puissance et la capacité d'évoluer pendant des années au rythme des besoins de vos enfants.

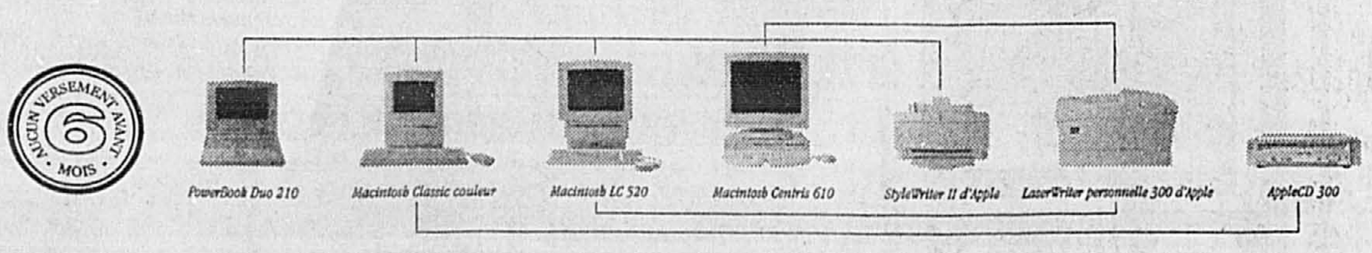
Ajoutez à cela n'importe lequel des nombreux programmes éducatifs mis à leur disposition, et ce Macintosh devient un outil d'apprentissage interactif et agréable. Facile de comprendre alors pourquoi tant d'établissements scolaires utilisent aujourd'hui les Macintosh!

Et maintenant, offrir un ordinateur Macintosh à ses enfants est plus abordable que jamais! Grâce à leurs prix concurrentiels, nos ordinateurs vous font profiter de la technologie supérieure Apple : tout un avantage comparativement à ce que vous auriez à débourser pour un simple clone de PC!

De plus, jusqu'au 26 septembre 1993, vous pouvez économiser jusqu'à 565 $ sur une vaste gamme d'ensembles spéciaux ordinateur et imprimante. Et cela, sans aucun versement mensuel à effectuer avant six mois.* C'est le temps de les brancher!

Offrez donc à vos enfants l'instrument indispensable pour aller plus loin. Donnez-leur un Macintosh aujourd'hui même! Pour plus de détails, voyez un concessionnaire autorisé Apple. Pour connaître le concessionnaire le plus proche, appelez-nous au **1 800 665-2775**, poste **283**.

Branchez-vous sur de grosses économies. Apple[md]



*Sur approbation de crédit. L'offre de financement peut varier selon la province ou le concessionnaire. Voyez tous les détails en magasin. Économies basées sur les prix de vente conseillés du fabricant sur les ensembles offerts entre le 31 juillet et le 26 septembre 1993. Les offres peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et sont en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Clavier non compris avec certains ensembles. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindres. ©1993 Apple Computer, Inc. Apple, le logo Apple, StyleWriter, LaserWriter et Apple CD sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Macintosh Centris, Macintosh et PowerBook Duo sont des marques de commerce d'Apple Computer, Inc. Classic est une marque déposée autorisée d'Apple Computer, Inc.

La guerre autour du terrain d'enfouissement à St-Jean-de-Matha continue

LUCIE CÔTÉ

■ Le lieu d'enfouissement de la compagnie Transvick continue à alimenter les passions à Saint-Jean-de-Matha. Deux citoyens dont l'opposition à l'agrandissement du terrain était connue viennent d'être victimes de vandalisme.

Les façades des commerces Généreux Construction, lundi, et Matériaux de construction Claude Rivest, il y a une dizaine de jours, ont toutes deux été badigeonnées pendant la nuit avec un enduit à base de goudron utilisé dans le revêtement des toits.

La Sûreté de Québec de Joliette, qui vient d'amorcer une enquête sur cette histoire, évalue les dommages à environ 3000 $. Le responsable de ces actes de vandalisme — l'enquêteur croit qu'il pourrait s'agir d'une seule personne — risque d'être éventuellement accusé de méfait sur un bien privé. Ce n'est pas d'hier que ça va mal à Saint-Jean-de-Matha. Mais il n'y a pas eu beaucoup de vandalisme. Il y a plutôt eu des gros mots, des personnes qui ont menacé de «se taper sur la gueule», a indiqué le porte-parole de la SQ.

Propriété de la compagnie Construction Bérou, le lieu d'enfouissement de Saint-Jean-de-Matha, petite localité de 3000 habitants située à 80 km de Montréal, est l'objet d'une saga judiciaire qui, dans son dernier chapitre, oppose le ministre de l'Environnement à la compagnie Transvick, qui a obtenu l'interruption du processus d'audience publique.

«C'est toute une affaire depuis cinq ans. Ç'a été la guerre. Cette histoire a déjà coûté 150 000 $ à la municipalité en frais d'avocats. Parce que des citoyens se sont opposés à son agrandissement, le site a dû fermer. Il y a déjà eu des appels à la bombe et des incendies criminels. Et maintenant le vandalisme», résume une dame de la région qui ne veut pas que son nom soit révélé par peur des représailles.

«On a des soupçons sur l'identité du responsable. D'habitude, il attaque aux trois semaines. On a déjà reçu des menaces, des gens nous ont téléphoné pour nous dire d'arrêter nos pressions. Il y a eu des rancoeurs», explique Claude Rivest qui, fort de sa mauvaise expérience, est allé prêter main forte à son infortuné concitoyen Généreux dans la corvée de nettoyage.

«Oui, on a une idée de qui a fait ça. Mais on ne peut pas dire qui c'est», confirme Hugues Généreux, fils du propriétaire de la compagnie de construction située sur la rue Principale à Saint-Jean-de Matha.

LES CONCESSIONNAIRES mazda DU GRAND MONTRÉAL PRÉSENTENT

DE marcel PAGNOL — MISE EN SCÈNE denise FILIATRAULT



À LA DEMANDE GÉNÉRALE
SUPPLÉMENTAIRES
du 24 août au 4 sept.
Billets en vente maintenant

MARIUS ET FANNY

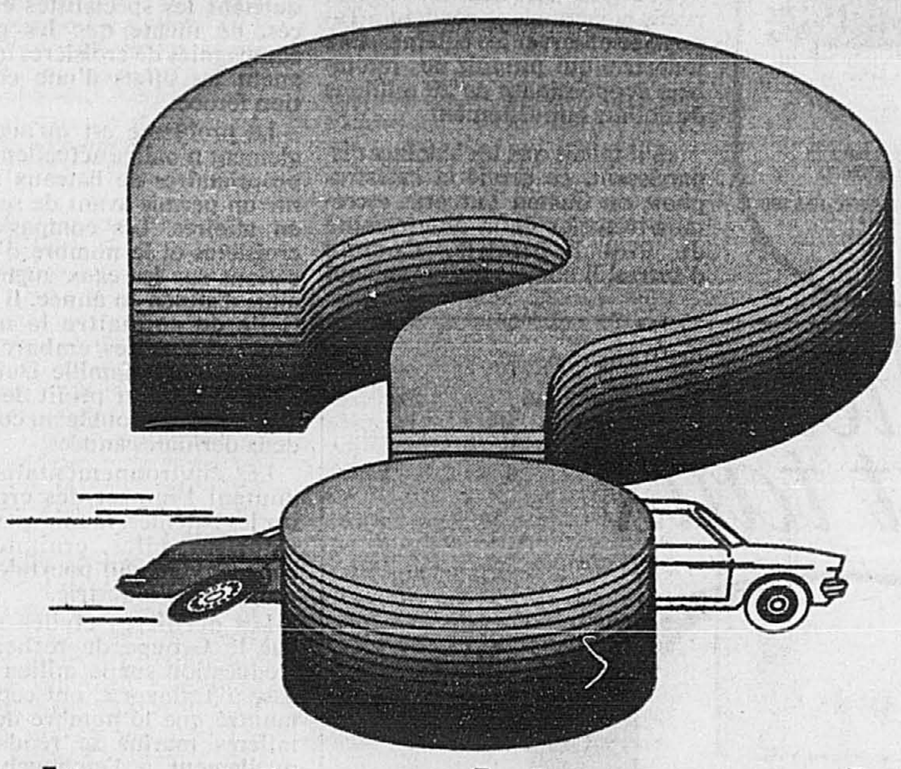


avec
JEAN PETITCLERC MACHA LIMONCHIK
ROGER JOUBERT FRANÇOIS CARTIER ARLETTE SANDERS
MARCEL GIRARD LENIE SCOFFIE GEORGES CARRÈRE
YVAN BENOIT FRANCIS BERGONZAT
décors ANDRÉ BARBE costumes FRANÇOIS BARBEAU
éclairages CLAUDE ACCOLAS musique FRANÇOIS BASSEVILLE

JUSQU'AU 14 AOÛT AU
THÉÂTRE ST-DENIS 2, À 20 H 30
RÉSERVATIONS: 790-1111 RENSEIGNEMENTS: 849-4211

CEGL

Dernière chance
*Pour profiter du spécial annuel



traitement complet pour seulement
49.98$ + TAXES
Soit 10$ de rabais sur le prix régulier de 59.98$.
(*Valide jusqu'au 21 août)

Antirouille à l'huile Métropolitain ?
7 succursales au Québec dont 4 dans la région de Montréal.

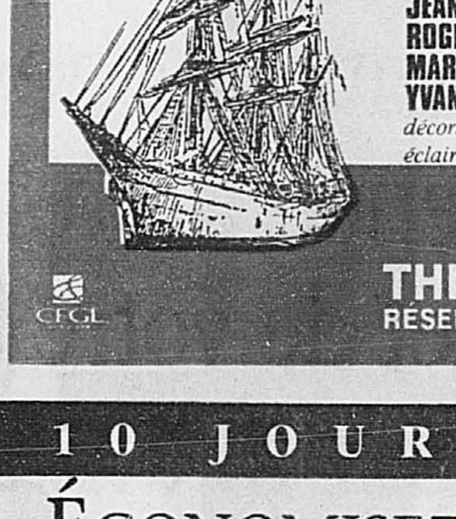
LAVAL 600, boul. Saint-Martin Est. 668-9883
ANJOU 6951, boul. Les-Galeries-d'Anjou. 356-1519
LONGUEUIL 340, boul. Roland-Therrien. 651-5531
MONTRÉAL 6665, rue St-Jacques (à l'ouest de Cavendish) 488-7300
Saint-Louis-de-France: (819) 378-8222 Québec: (418) 687-5660 Lévis: (418) 833-3411

10 JOURS SEULEMENT

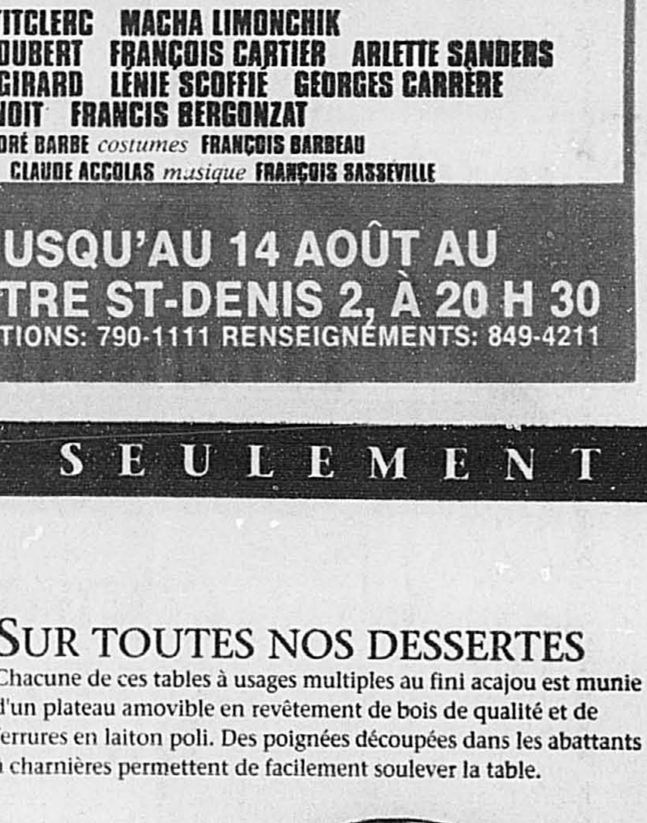
ÉCONOMISEZ 25 %

SUR TOUTES NOS DESSERTES

Chacune de ces tables à usages multiples au fini acajou est munie d'un plateau amovible en revêtement de bois de qualité et de ferrures en laiton poli. Des poignées découpées dans les abattants à charnières permettent de facilement soulever la table.



SOLDE 259 $
Prix courant : 349 $
DRESSOIR ANGLAIS
Abattants relevés :
29¼ po h x 35 po l x 25½ po p



SOLDE 169 $
Prix courant : 229 $
DESSERTE DE BOUT ANGLAISE
Abattants relevés :
23 po h; 24½ de diam. du plateau



SOLDE 199 $
Prix courant : 289 $
DESSERTE ANGLAISE
Abattants relevés : 16 po h x 35 po l x 25½ po p
(Aussi disponible, mais non montrée.)
DESSERTE OXFORD
Abattants relevés : 18¼ po h x 45 po l x 30 po p
Prix courant : 399 $ SOLDE 299 $

Les prix sont en vigueur jusqu'au 22 août 1993. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498 • Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987

La Compagnie Bombay

© 1993 THE BOMBAY COMPANY, INC.

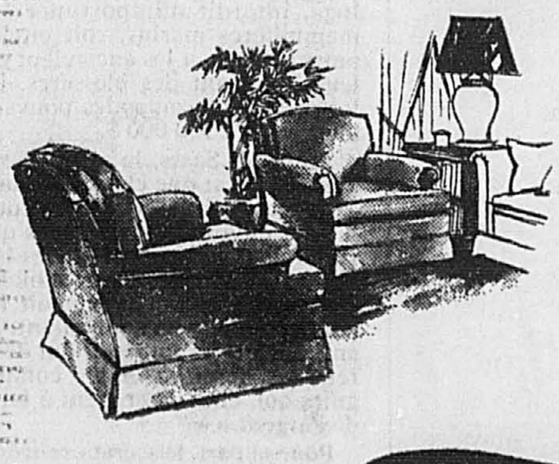
Le super solde



Tous les connaisseurs de meubles admireront ces modèles et vos invités ne feront pas exception. Tous reconnaîtront la qualité, la confection et le confort des fauteuils Fraser, parfait pour les pièces les plus utilisées comme la salle de séjour ou de télévision.
Saisissez l'occasion d'en acheter un ou deux, à un prix jamais vu auparavant.
Construction à ressorts fixés à la main de 8 façons, choix de plus de 75 tissus.
Veuillez prévoir 10 à 12 semaines pour la livraison.

NOTRE GRANDE VENTE D'ÉTÉ AVEC DES ÉPARGNES ALLANT DE 10 À 50% EST EN COURS.





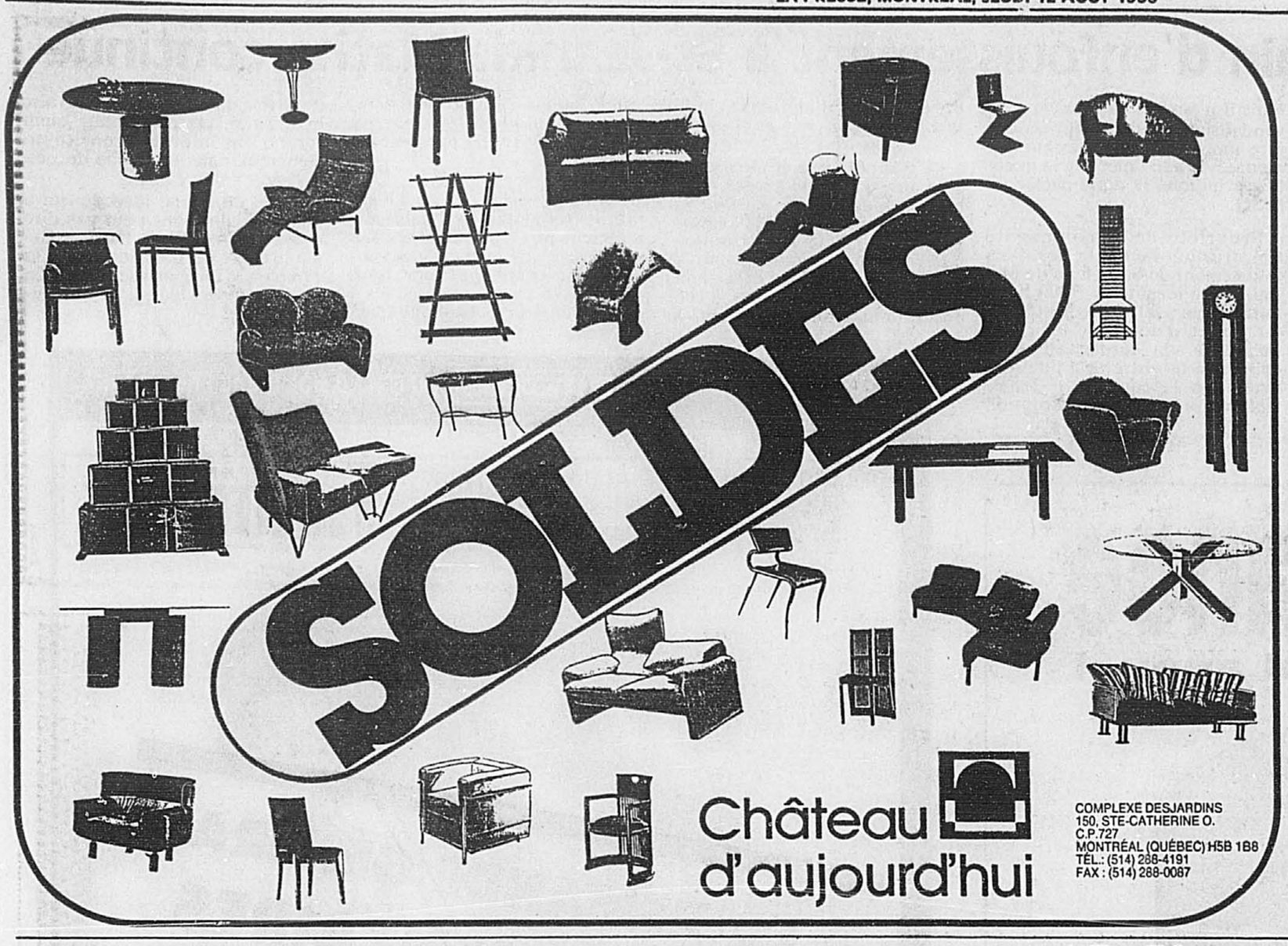
Tous à un seul bas prix
Ord.: 1 175$
Vente 799$ ch.
2 pour 1 500$

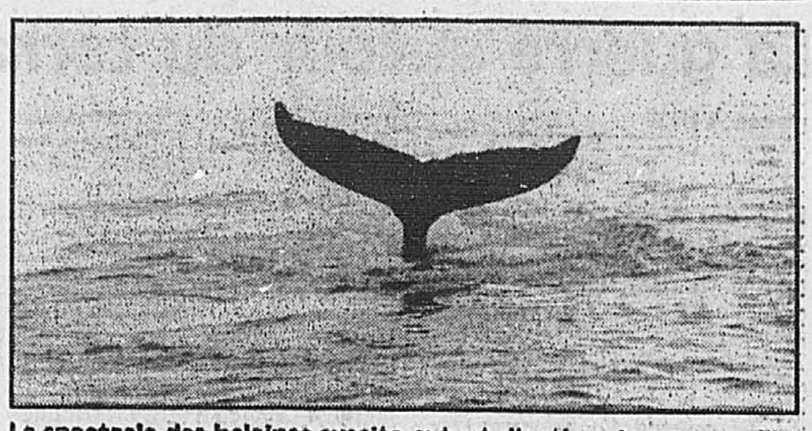
Fraser
DEPUIS 1880

GALERIES DE MEUBLES RÉPUTÉS

4950, de la Savane
(514) 342-0050

8300, Devonshire
(514) 731-7518





Le spectacle des baleines suscite autant d'enthousiasme que d'inquiétude.

Les baleines: un pactole pour Tadoussac, mais un problème pour les écolos

MARIE-ANNE POUSSART

■ Chaque année, près de 150 000 touristes québécois, européens et japonais se rendent à Tadoussac observer les baleines, une industrie qui produit des retombées économiques de 20 millions de dollars annuellement.

«S'il fallait que les baleines disparaissent, ce serait la catastrophe», dit Gaétan Turcotte, secrétaire-trésorier de la municipalité de 900 habitants. Comme d'autres, il bénit cette manne qui assure la survie économique de Tadoussac et des environs.

Cependant, le nombre grandissant de petits bateaux qui offrent des croisières d'observation inquiètent les spécialistes en cétacés, de même que les grandes compagnies de croisières qui craignent les effets d'une compétition féroce.

Le problème est qu'aucun règlement n'oblige actuellement les propriétaires de bateaux à obtenir un permis avant de se lancer en affaires. Les compagnies de croisières et le nombre d'embarcations sur les eaux augmentent ainsi d'année en année. Il est difficile de connaître le nombre exact de petites embarcations. Mais selon la famille Dufour, la première à tirer profit des baleines, elles ont doublé au cours des deux dernières années.

Les environnementalistes redoutent l'impact des croisières sur les baleines, tandis que les entreprises, elles, craignent les changements qui pourraient survenir dans l'industrie.

Les dernières études menées par le Groupe de recherche et d'éducation sur le milieu marin, basé à Tadoussac, ont cependant montré que le nombre de mammifères marins se rendant annuellement à l'embouchure du Saguenay n'avaient pas diminué malgré la multiplication des bateaux. «Nous avons observé que les mêmes baleines reviennent année après année, explique le chercheur Robert Michaud, mais on ignore quel est leur seuil de tolérance. On se demande si l'achalandage ne finira pas par détruire l'équilibre qui règne.»

Le GREMM estime qu'il serait nécessaire d'imposer un moratoire sur le développement de l'industrie par mesure préventive. «On devrait aussi encourager le transport en commun pour que moins de bateaux sillonnent les mêmes eaux», indique M. Michaud.

Le groupe Kétos, qui effectue également des recherches sur les cétacés, partage le même avis. «On ne peut attendre d'avoir des preuves de l'impact des croisières avant de légiférer», soutient le groupe qui demande lui aussi un moratoire. Selon Dominique Bouchard, porte-parole, il faudra des années avant que les chercheurs puissent évaluer les effets du bruit et de la présence des bateaux sur les baleines. «D'où l'importance d'agir immédiatement et de prévenir ce qui pourrait arriver», souligne-t-elle.

Le biologiste, Richard Sears, de la station de recherche des Iles Mingan, s'inquiète de l'anarchie qui règne dans ce domaine. «À Tadoussac, la situation est hors de contrôle. Trop de bateaux de croisières effectuent des sorties pendant la journée», estime le chercheur. À son avis, le code d'éthique et les règlements de Pêches et Océans ne sont pas adéquats. «Bien que la majorité des capitaines les respectent, certains ne les suivent pas. De plus, la surveillance n'est pas aussi étroite qu'elle pourrait l'être.» Le code d'éthique de Pêches et Océans incite entre autres les plainsanciers et les capitaines à ne pas s'approcher trop près des baleines, à ne pas les poursuivre et à ne pas se déplacer à des vitesses trop rapides. Il ne constitue en fait qu'une série de recommandations qui encouragent les excursionnistes à se discipliner.

D'autre part, la Loi sur les pêches, par le biais du règlement sur la protection des cétacés et du béluga, interdit d'importuner les mammifères marins, soit en les poursuivant, en les encerclant ou leur infligeant des blessures. La loi prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 500 000 $.

Selon M. Sears, le problème à Tadoussac est que chaque groupe a ses propres intérêts. «D'un côté, il y les environnementalistes qui voudraient qu'on protège les baleines. D'un autre, il y a les biologistes qui aimeraient pouvoir les étudier comme ils l'entendent. Et enfin, il y a les touristes qui désirent les observer et les compagnies qui, elles, cherchent à faire de l'argent.»

Pour sa part, le secrétaire-trésorier de la ville de Tadoussac, Gaétan Turcotte, affirme que l'environnement «c'est une chose, mais qu'il ne faut pas détruire une économie en plein essor».

Une débat qui est loin d'être terminé. Certains espèrent que la création du Parc marin du Saguenay forcera les autorités à réglementer les croisières.

Les eaux froides et agitées du Saint-Laurent attirent le béluga, le rorqual commun, le petit rorqual, le rorqual à bosses et le cachalot.

Mieux vaut taux

4,8

pour cent par année
pour 48 mois

*pour l'auto**

ACCORD
Cotée voiture préférée pour le prochain achat.
Sondage Autopinion de la CAA, 1993†

Civic
Honda, en tête pour la loyauté des propriétaires.
Sondage Autopinion de la CAA, 1993†

Prelude
Proclamée meilleure voiture performante pour 1993
par l'Association des journalistes automobiles du Canada.
AJAC

que trop tard.
Cette offre prend fin le 31 août 1993.

25 YEARS/ans HONDA
Votre Honda vous attend maintenant chez le concessionnaire Honda. Le financement au taux de 4,8 % par année offre une économie substantielle. Renseignez-vous chez le concessionnaire, mais faites vite, cette offre prend fin bientôt.

*Financement au taux annuel de 4,8 % pour 48 mois offert, sur approbation du crédit, à l'achat des Civic hatchback Si 93, berlines Accord LX et EX 93, coupés Accord LX 93, Prelude 92 et 93 ainsi que Prelude SR, 4WS et SR-V 92 et 93. Exemples — financement de 15 000 $ au taux annuel de 4,8 % pendant 48 mois : versement mensuel de 344,08 $, coût d'emprunt de 1 515,84 $, obligation totale de 16 515,84 $; financement de 20 000 $ au taux annuel de 4,8 % pendant 48 mois : versement mensuel de 458,78 $, coût d'emprunt de 2 021,44 $, obligation totale de 22 021,44 $. Cette offre se termine le 31 août 1993 et ne peut être combinée à aucune autre. Renseignez-vous auprès du concessionnaire. †CAA et Autopinion sont des marques déposées de l'Association canadienne des automobilistes.

HONDA



Le vieux barrage Penman's à Saint-Hyacinthe, où la compagnie Boralex compte construire une petite centrale.

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

St-Hyacinthe: un projet de mini-centrale crée des remous

VINCENT MARISSAL

■ La construction prochaine d'une petite centrale électrique de 4 millions de dollars sur la rivière Yamaska à St-Hyacinthe crée des remous dans la population riveraine de l'endroit.

Mardi soir dernier, ils étaient une centaine à écouter les explications du conseil municipal, des promoteurs et des fonctionnaires des ministères de l'Environnement et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Après cette réunion spéciale du conseil municipal, qui a été ponctuée de quelques prises de bec entre opposants et promoteurs, plusieurs riverains se disent toujours inquiets de la construction d'une centrale au fil de l'eau qui produira environ 12 millions de kw/h annuellement qui seront vendus à Hydro-Québec.

Parmi les sceptiques, Jean-Claude Brouillette, de Notre-Dame et Guy Poirier, de St-Hyacinthe, prétendent que la firme Boralex veut entreprendre les travaux avant qu'une véritable étude d'impact environnemental n'ait été complétée.

Les deux riverains ont récemment fait circuler une pétition parmi les résidants des berges de la Yamaska, de Saint-Césaire, Notre-Dame, Saint-Damasse, Saint-Pie et Saint-Hyacinthe. Plus de 160 personnes s'opposent au projet, dont le maire de Notre-Dame, Robert Hébert.

Selon MM. Poirier et Brouillette, «le prix écologique à payer pour cette mini-centrale est trop élevé. Nous n'avons pas assez de garanties, disent-ils. L'étude d'impact ne concerne que l'aval du barrage, qui risque d'être asséché.»

Ils reprochent surtout aux promoteurs et au conseil de Saint-Hyacinte de vouloir agir trop rapidement, et ce, sans consulter les citoyens. Ils ont aussi demandé au conseil de tenir un référendum sur la question, requête qui leur a été refusée.

Les riverains de la Yamaska craignent que la rivière, déjà fortement touchée par la pollution, ne se détériore davantage par les variations du débit d'eau causées par le barrage. Il y a quelques années, la compagnie Penman's exploitait à cet endroit une petite centrale hydro-électrique pour ses propres besoins.

Les variations du niveau de la rivière causées par cette exploitation provoquaient de nombreux désagréments à la population.

La compagnie Hydraska, filiale de Boralex, affirme pour sa part que les citoyens n'ont rien à craindre et souhaite obtenir le permis du ministère de l'Environnement d'ici quelques jours. «Nous ne pouvons jouer avec le niveau de l'eau», explique le président de Boralex, Yvon Renaud.

Les projets de moins de 10 mégawatts ne sont pas soumis au Bureau des audiences publiques en environnement. La centrale aura une capacité de 2500 Kw.

Mardi soir, les élus de Saint-Hyacinthe ont répété aux opposants que le projet a été préparé avec soin et que la construction du barrage respectera les normes gouvernementales en matière d'environnement et de protection de la faune.

Pour Saint-Hyacinthe, il s'agit surtout d'une bonne affaire, estiment les opposants. D'abord, la Ville économisera environ 300 000 $ de frais de réfection du vieux barrage Penman's en effectuant les travaux en même temps que ceux de Boralex.

De plus, Boralex lui versera un droit de trois p. cent des revenus bruts générés par la vente de son électricité à Hydro-Québec et un autre trois p. cent en loyer. La Ville croit ainsi aller chercher entre 15 000 et 20 000 $ par année et obtient la permission d'aménager aux frais de Boralex un centre d'observation de la nature.

Finalement, la compagnie versera environ 100 000 $ en subvention au club Chasse et Pêche de Saint-Hyacinthe pour aménager 5000 mètres carrés de frayère à dorés dans la Yamaska.

Il y a en ce moment une trentaine de projets de petites centrales au Québec.

Woolworth
PREMIER EN AMÉRIQUE POUR LES BAS PRIX
FIN DE SEMAINE SPÉCIALE
POUR LES CANADIENS
VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE
$$ CANADIENS AU PAIR
POUR TOUT ACHAT *
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 15 AOÛT 1993 AUX MAGASINS WOOLWORTH SUIVANTS
Heures d'ouverture: Vendredi et samedi: 9 à 21 h — Dimanche: jusqu'à 17 h.
BURLINGTON VERMONT CHURCH STREET
ST. ALBANS VERMONT HIGHGATE PLAZA
PLATTSBURGH NEW YORK SKYWAY PLAZA
MESSINA NEW YORK HARTTE HAVEN PLAZA
* SAUF MISES DE CÔTÉ, BILLETS DE LOTERIE, CIGARETTES ET PRODUITS DE TABAGIE AINSI QUE LE PERMIS POUR CHASSE ET PÊCHE.
J19926662

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE
LINEN CHEST
LA GRANDE VENTE DE BLANC
JUSQU'À 50% de rabais
LIT ♦ BAIN ♦ TABLE ♦ MATELAS ♦ FENÊTRES ♦ CRISTAL ET CADEAUX

♦ SERVIETTES DE BAIN
CANNON LEGACY
1re qualité. Épaisses et absorbantes. Prix sugg. 18 $
RABAIS DE 55% NOTRE PRIX 7,95$

STEVENS
SERVIETTES DE BAIN
Unies et rayées.
Épaisses et absorbantes.
Prix sugg. 16 $
RABAIS DE 55% NOTRE PRIX 7,95$
(petites imperfections)

MARTEX
« LUXOR PIMA »
DRAPS DE BAIN
Couleurs unies, Prix sugg. 35 $
ÉCONOMISEZ 55% NOTRE PRIX 14,95$

♦ SERVIETTES DE PLAGE ET DRAPS DE BAIN
SERVIETTES DE PLAGE
30'' x 60''
Imprimés et jacquards assortis.
9,95$

CANNON
DRAPS DE BAIN ET SERVIETTES DE PLAGE
Extra-grands et épais — couleurs unies.
Prix sugg. 40 $
RABAIS DE 60% NOTRE PRIX 14,95$

STEVENS
DESCENTE DE BAIN
Prix sugg. 20 $
ÉCONOMISEZ 60% NOTRE PRIX 5,95$

♦ RIDEAUX DE DOUCHE ET ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN
NOUS OFFRONS LE PLUS GRAND CHOIX DE RIDEAUX DE DOUCHE ET D'ACCESSOIRES POUR LA SALLE DE BAIN À MONTRÉAL
Jusqu'à 50% de rabais!
Crochets GRATUITS à l'achat d'un rideau de douche en tissu!
Rideaux de douche en tissu, assortis. 9,95$

TAPIS spirella
«Whisper Soft»
SOLDE 24,95$

Siège de toilette souple
9,95$
PEIGNOIRS DE RATINE
100% coton Prix sugg. 90 $
NOTRE PRIX 29,95$

♦ NAPPES • NAPPERONS CUISINE

NOUS AVONS LE PLUS GRAND CHOIX ET LA PLUS BELLE COLLECTION DE NAPPES, NAPPERONS ET ACCESSOIRES DE TOUTES DIMENSIONS ET POUR TOUTES LES OCCASIONS! EN TISSU ET EN VINYLE!
Jusqu'à 50% de rabais

NYDEL NAPPES NYDEL importées de France
50% de rabais
ACHAT SPÉCIAL
Nappes de teintes unies assorties.
52'' x 70'' 60'' x 104 60'' x 80'' 60'' ronde
TOUTES TAILLES 9,95$
SERVIETTES ASSORTIES 89¢

SERVIETTES ET NAPPERONS EN TISSU ET VINYLE
Vinyle ..... 89¢
Tissu ..... 1,95 $
ENSEMBLES DE CUISINE
L'ensemble comprend 2 moufles pour le four, 1 poignée et linge de cuisine.
OFFRE SPÉCIALE
6,95$ l'ensemble
Table décorative GRATUITE à l'achat d'une nappe en tissu et de serviettes assorties.

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS
IL Y A PLUS DE 100 000 $ EN PRIX À GAGNER DURANT LE CONCOURS DU CLUB DES MEMBRES
CLUB DES MEMBRES PRIVILÉGIÉS...
Aucuns frais d'adhésion ni aucun achat requis. Inscrivez-vous dès aujourd' hui, et courez la chance de gagner ! (Voir détails en magasin !)
NOTRE GRAND PRIX ESCORT LX-E
Berline haute performance Une valeur de 17 000 $
Ford Des idées qui font du chemin
2E PRIX Un voyage de rêve à Paris !
Ce merveilleux voyage comprend : hébergement de luxe 5 étoiles, dîner pour deux chez Maxim, 2 billets pour les Folies-Bergère. Valeur de 4 000 $
PRESTIGE-CETA
3E PRIX PROJECTEUR
SHARP SHARPVISION
Une valeur de 6 000 $
Vous recevrez une invitation au solde d'entrepôt annuel de Linen Chest tenu à l'intention des membres.
60 PRIX de 4 billets d'avion aller-retour à utiliser 2 à la fois. Choix de destinations: Hawaii, Mexique, Bahamas ou Floride !
(Avec achat de l'hébergement requis auprès de l'agent de voyages commanditaire. Taxes et surcharges en sus. Certaines conditions et restrictions sont applicables.) Une valeur totale de 71 850 $!

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%!

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST
ouvert dimanche
ROCKLAND
les promenades de la CATHÉDRALE
TÉL.: (514) 341-7810 · STE-CATHERINE ET UNIVERSITY
TÉL.: 282-9525
SERVICE D'ACHATS À DOMICILE GRATUIT 341-7810
MATELAS Linen Chest vous offre toute la gamme Simmons et Sealy aux PLUS BAS PRIX GARANTIS!

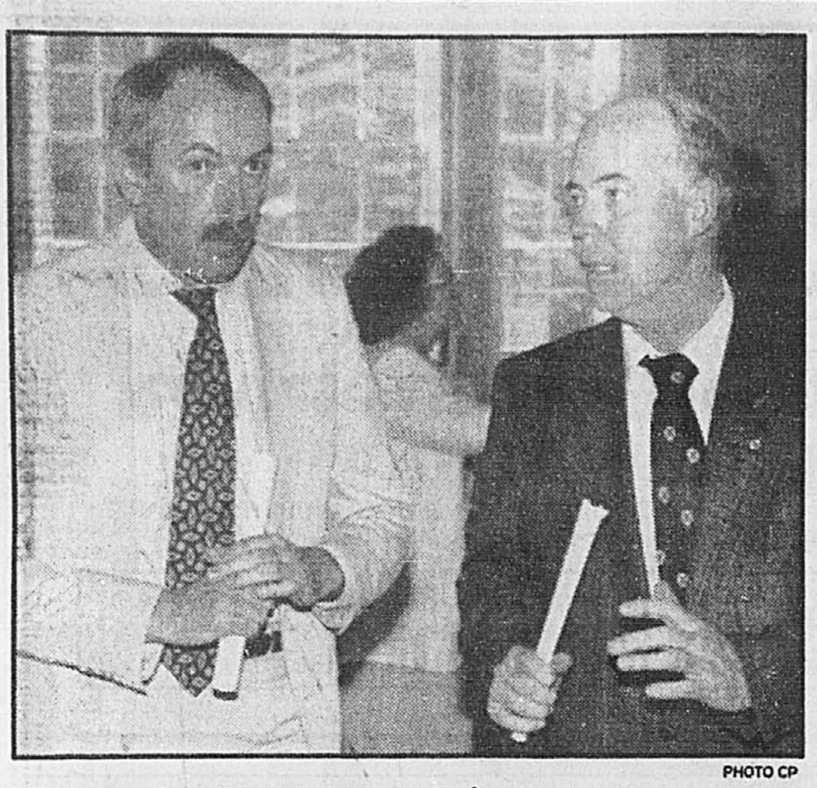


PHOTO CP

Le ministre de la Santé de la Nouvelle-Écosse, Ron Stewart (à droite), a annoncé en compagnie du docteur Rick LeMoine, président de la Société médicale de cette province, que certains hôpitaux pourront recevoir des blessés de la guerre de Bosnie.

L'Institut de cardiologie d'Ottawa sera en mesure d'implanter un coeur artificiel de façon permanente

Presse Canadienne

OTTAWA

■ L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, qui loge à l'hôpital Civic, pourra, d'ici trois ans, implanter de façon permanente un coeur artificiel à l'intérieur du corps humain.

Il s'agira, si tout se déroule comme prévu, d'une première mondiale. Le prototype élaboré par l'Institut pourra, en 1996-1997, être transplanté pour plus de deux ans dans un corps adulte seulement puisqu'il est trop gros pour être implanté chez un enfant.

«Notre vision, au bout de la route, est qu'il n'y a rien d'impossible technologiquement et que cela pourra devenir un coeur permanent», a expliqué le directeur général de l'Institut de cardiologie et spécialiste de la chirurgie cardiaque, Wilbert Keon, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncéque l'Institut avait conclu une entente avec la compagnie CAE Electronique, qui produira et commercialisera le nouveau coeur.

Très différent du coeur artificiel Jarvec, présentement utilisésur les patients en attente d'une transplantation, l'appareil d'assistance ventriculaire électrohydraulique (AAVE) est à peine plus gros qu'un coeur humain adulte et sera installé totalement à l'intérieur de la poitrine, par dessus le coeur humain.

«Jarvec était la première pompe physique, a rappelé le docteur Keon. Tous les contrôles sont à l'extérieur du corps et ils sont de la taille d'un réfrigérateur.»

C'est grâce à l'électronique que les principes de base du coeur artificiel ont pu être suffisamment miniaturisés pour être totalement implantés dans le corps et ainsi permettre une plus grande mobilité. En effet, avec le développement d'un tel produit, les porteurs pourront vaquer à leurs occupations habituelles puisqu'il n'y aura ni câbles, ni système de contrôle extérieur. Ce nouveau coeur pourra être rechargé grâce aux fréquences magnétiques.

Tout ce dont les porteurs auront besoin est un téléavertisseur qui les avisera de la durée restante de leur pile.

«Si le patient est en condition critique, le téléavertisseur n'arrêtera pas de sonner. Vous êtes mieux de vous brancher ou, si c'est impossible, de vous rendre à l'hôpital: sinon vous êtes fini», a expliqué, mi-figue, mi-raisin, le directeur de la section des appareils cardio-vasculaires de l'Institut, Tofy Mussivand. M. Mussivand était à la tête de l'équipe multi-disciplinaire qui a élaboré le système unifié AAVE.

Il y a maintenant quatre ans que l'Institut de cardiologie d'Ottawa travaille à développer un tel produit, qualifié de révolutionnaire par les ingénieurs médicaux. Plusieurs millions ont été investis pour élaborer l'AAVE et plusieurs autres le seront pour le produire, le tester et le commercialiser.

Pourtant, l'Institut est convaincu que l'appareil viendra limiter les coûts de santé et aider l'économie canadienne. Selon le docteur Keon, le coeur ne sera peut-être pas économique au début, mais, au fil des années, il permettra de libérer les patients après seulement deux semaines d'hospitalisation et diminuera ainsi la facture des soins de santé.

Il a fait un parallèle entre cette découverte et celle du pacemaker.

«Au départ, les câbles qui sortaient du corps risquaient de s'infecter et exigeaient l'hospitalisation, maintenant le régulateur n'est pas plus gros qu'une pièce d'un dollar, a dit le directeur général en substance. De nos jours, on installe un pacemaker en quelques heures et le patient est rapidement de retour chez lui. Il peut conserver son appareil de régulation cardiaque pour 25 ans, sans problème.»

Dans le cas de l'AAVE, le patient devra subir une chirurgie d'une durée de huit à 12 heures et demeurer à l'hôpital quelques semaines. L'appareil, à lui seul, vaut 50000$.

L'association avec la compagnie canadienne CAE représente la deuxième de trois étapes avant la mise en marché de l'appareil. Il y a d'abord eu les développements en laboratoire, puis l'entente avec ce partenaire: maintenant, on passe à la production du coeur et aux différents tests. CAE est une compagnie reconnue internationalement dans le domaine de l'électronique et de l'aérospatiale. Elle a notamment conçu le système de contrôle du Bras spatial canadien.

S'il était disponible demain, l'appareil d'assistance ventriculaire électrohydraulique viendrait en aide à entre 10000 et 15000 Canadiens.

Ottawa disposé à transférer au Canada des patients qui ont été hospitalisés à Sarajevo

Agence France-Presse

OTTAWA

■ Ottawa est disposé à transférer en avion militaire au Canada jusqu'à 20 patients hospitalisés à Sarajevo et nécessitant des soins médicaux urgents, ont annoncé mercredi les ministres canadiens des Affaires extérieures et de la Défense, MM. Perrin Beatty et Thomas Siddon.

Le Canada, ont-ils ajouté dans un communiqué, va également accorder une assistance supplémentaire de 500 000 dollars canadiens à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour «une aide médicale d'urgence dans la région».

«Les souffrances de ces victimes dans ces hôpitaux mal équipés et surchargés nous ont tous émus», a déclaré M. Beatty.

Dans cette perspective, ont précisé les deux ministres, «le Canada collaborera avec le Comité d'évacuation médicale des Nations unies pour désigner les patients dont l'évacuation au Canada serait le plus justifiée».

Les ministres ont accepté l'offre de certains gouvernements provinciaux — dont ceux de la Nouvelle-Écosse et du Québec — de mettre des lits d'hôpitaux à la disposition d'un certain nombre de patients.

MM. Beatty et Siddon ont insisté sur le fait qu"un règlement politique à Genève demeure la solution la plus efficace aux problèmes qui ont motivé cet effort humanitaire», engageant les différentes parties «à retourner à la table de négociation pour résoudre le conflit».

Supériorité du sotasol pour prévenir la récurrence des arythmies cardiaques

Presse Canadienne

QUEBEC

■ Une étude publiée aujourd'hui dans le New England Journal of Medicine démontre la supériorité d'un médicament appelé sotasol pour prévenir la récurrence des arythmies cardiaques potentiellement fatales.

C'est ce que révélait hier le Dr Gilles O'Hara, électrophysiologiste de l'Hôpital Laval, à Sainte-Foy, qui n'a pas pris part à l'étude mais qui en a suivi le développement depuis plusieurs années.

Commanditée par le National Institute of Health des États-Unis, cette étude appelée ESVEM (pour étude électrophysiologique et surveillance électrocardiographique) a débuté en 1985 et a porté sur 2013 patients cardiaques. Il s'agit, a précisé le Dr O'Hara, d'une étude repère qui devait conduire à des améliorations importantes dans le traitement de la tachycardie ventriculaire, une anomalie potentiellement fatale du rythme cardiaque.

L'étude a démontré que non seulement le sotasol était le plus efficace de sept médicaments étudiés pour prévenir la récurrence des arythies, mais également que la méthode Holter de surveillance des patients — un petit électrocardiographe portatif — était plus simple et moins coûteuse que l'étude électrophysiologique.

Cette étude, a dit le Dr O'Hara, obligera les médecins à remettre en question le traitement des arythmies potientiellement fatales, pour lesquelles plus de 2000 personnes sont traitées annuellement dans les hôpitaux du Québec.

Les arythmies, a expliqué le cardiologue, sont des variations anormales des battements du coeur pouvant être de courte durée et plutôt innocentes, ou prolongées et potentiellement fatales. Les arythmies peuvent se traduire par un rythme excessivement lent ou rapide, ou totalement irrégulier et de nature chaotique.

Le traitement de l'arythmie varie selon le type et la sévérité. Il peut s'avérer nécessaire de recourir à un médicament, à un stimulateur cardiaque ou, en cas d'urgence, à un électrochoc pour rétablir le rythme cardiaque normal.

Cependant, a conclu le Dr O'Hara, grâce aux découvertes de l'étude ESVEM, il est vraisemblable que l'évaluation et le traitement de l'arythmie potentiellement fatale vont changer.

Transplantation cardiaque réussie à l'hôpital Laval

Presse Canadienne

QUEBEC

■ La deuxième transplantation cardiaque de l'histoire de l'hôpital Laval, à Sainte-Foy, a été pratiquée lundi et le patient se porte très bien, après 48 heures passées aux soins intensifs, a affirmé hier le Dr Daniel Doyle, qui a procédé à l'intervention.

Le patient de la région de Québec, âgé de 58 ans, a même été extubé hier et il a pu s'asseoir dans son lit et manger

L'homme a déjà subi deux infarctus du myocarde et autant de pontages coronariens, depuis huit ans, et il était réduit à une inactivité presque totale depuis plusieurs mois. Atteint d'essoufflements au moindre effort, il attendait avec une grande anxiété la disponibilité d'un coeur.

Le Dr Doyle et un autre chirurgien cardiaque de l'Hôpital Laval, le Dr Gilles Raymond, ont fait le prélèvement du donneur, dans la région de Sherbrooke, et le coeur a été transporté à Québec par hélicoptère.

En fait, a expliqué le Dr Doyle, le patient se sentait si bien hier qu'il voulait déjà rentrer chez lui. Il sera cependant hospitalisé pour une vingtaine de jours afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de phénomène de rejet.

Réduction des services en Ontario?

Presse Canadienne

TORONTO

■ Les hôpitaux ontariens pourraient devoir retarder des interventions chirurgicales non urgentes, fermer des lits et des cliniques externes pour absorber les coupes de 260 millions qui leur sont imposées en vertu du nouveau contrat social de la province.

C'est du moins ce qu'ont affirmé hier des représentants syndicaux, selon lesquels l'impact des mesures de réduction des coûts s'est trouvé accru par le refus de l'association (patronale) des hôpitaux de signer une entente sur des mesures d'économie avec les employés.

La province aurait récompensé une telle entente en réduisant de 90 millions les compressions de dépenses dans ce secteur.

Fiable depuis 64 ans et toujours présent



899,99

Viking Eaton, le choix de la fiabilité depuis 1929.
1. Nouveau. Réfrigérateur sans givre 18.0 pi cu. Viking Eaton. Modèle RF1830, en blanc. (Ton amande ou charnières à gauche, 10.00 en sus).
● Balconnets profonds pour contenants grand format et paquets de 12 boîtes
● Commandes de température à l'avant, d'usage facile
● Roulettes à l'avant et l'arrière pour un déplacement facile
● Clayettes en porte-à-faux en verre trempé faciles à nettoyer
● Garde-viande à température contrôlée pour conserver la viande plus longtemps
● Bac à légumes à humidité contrôlée pour mieux conserver la fraîcheur
● Commutateur « éconergique ».

Vendu à ou par tous les magasins Eaton. Rayon des électroménagers, 259.

Venez ou composez: 284-8484

programme d'entretien PROLONGÉ EATON

EATON BUREAU DE RECHERCHES

LES AVANTAGES DE LA CARTE EATON

Obtenez la livraison gratuite ou une année supplémentaire d'entretien prolongé lorsque vous utilisez votre carte Eaton. Renseignez-vous en magasin.

EATON 1234 5678 9012 TIMOTHY EATON

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas